

Alpes-Maritimes Enquête Turdidés BILAN 18/19

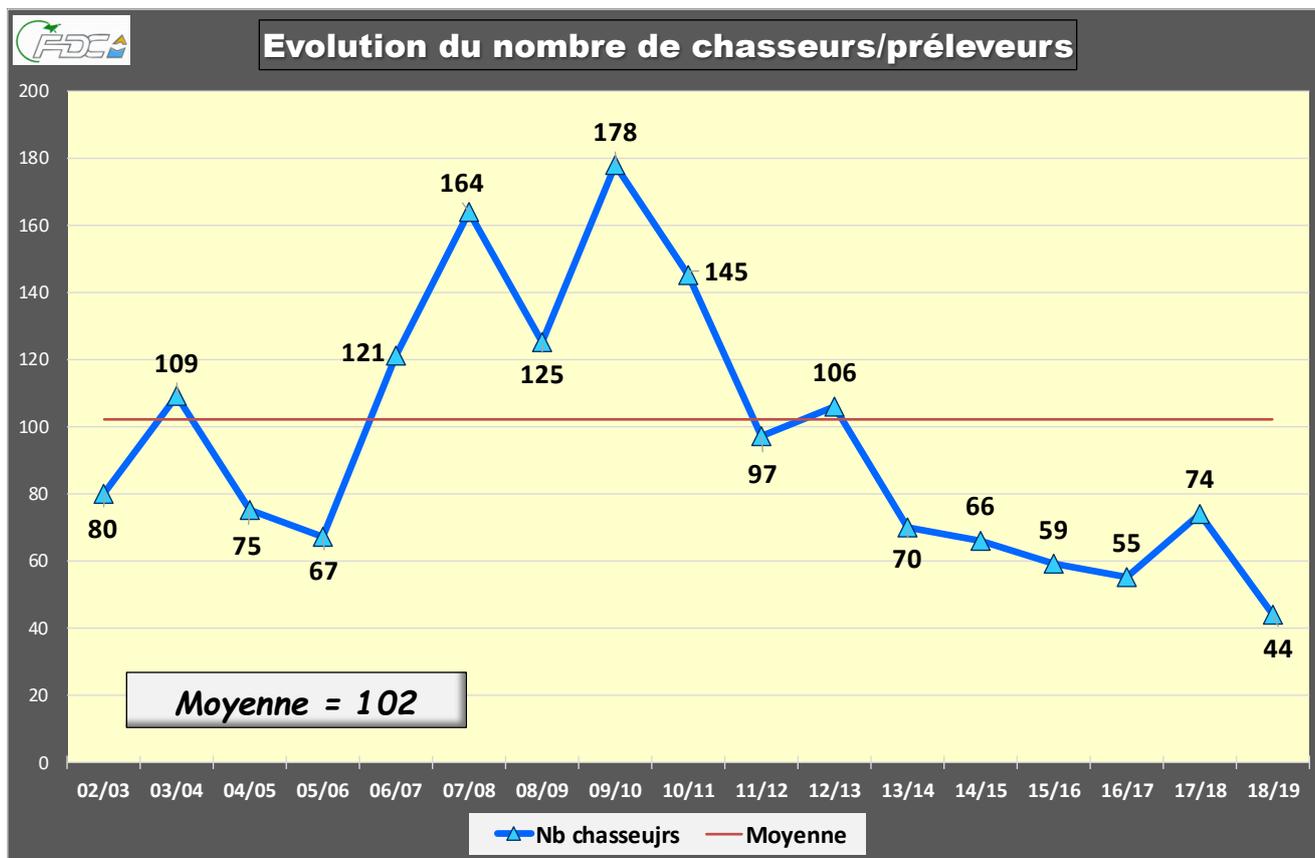


Saison 2018/2019

Préambule.

La FDCAM propose pour la dix-septième saison un bilan annuel et un suivi de l'évolution des différentes populations de "turdidés chassables" qui passent ou hivernent dans le département des Alpes-Maritimes. La fiche enquête utilisée est remplie par des chasseurs volontaires. Il ne s'agit pas pour nous d'une enquête visant à connaître les prélèvements effectués dans le département (pour ce faire il faudrait que tous les chasseurs soient mis dans l'obligation de remplir une fiche et d'en assurer le retour à la Fédération). Notre but est d'avoir chaque saison :

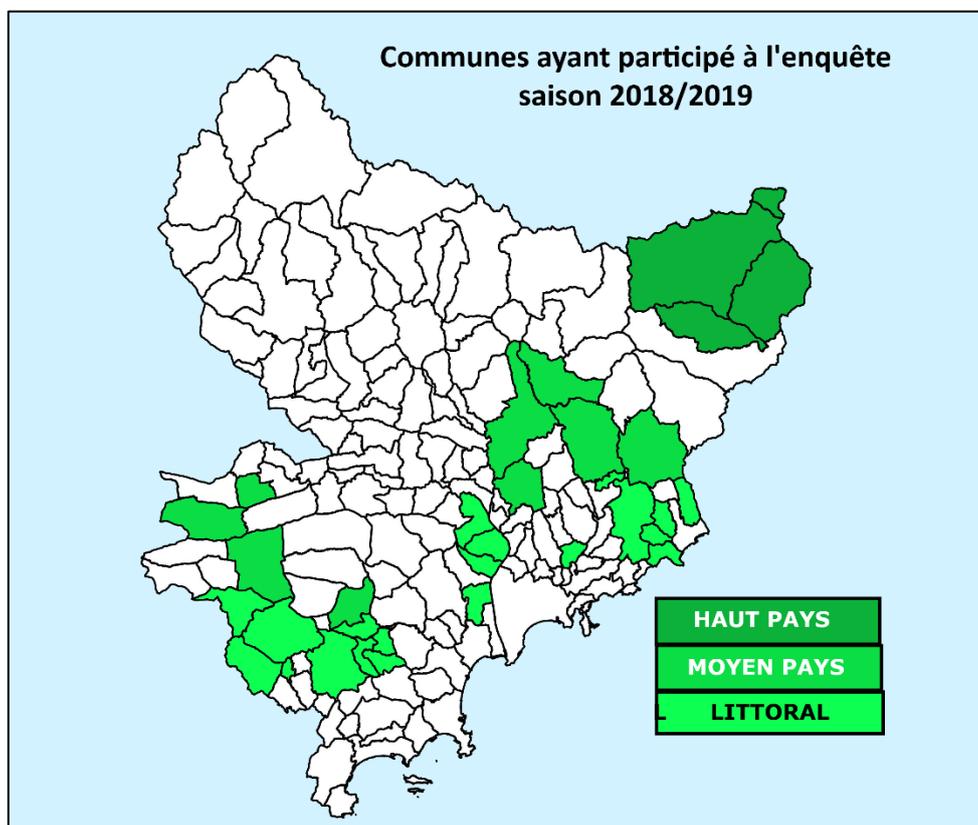
- ✚ Une vision de la répartition spatiotemporelle des 5 espèces de grands turdidés chassables, grâce à l'établissement d'un ICP (Indice Cynégétique de Prélèvement) par espèce, par décennie, par mois et annuel. Rappelons que le % d'individus d'une espèce dans les tableaux de chasse est révélateur de son importance à l'instant "T"
- ✚ Une notion de la pression de chasse exercée sur l'ensemble des espèces considérées.



Au fil des années la localisation et le nombre de nos correspondants se sont stabilisés donnant à nos suivis une certaine fiabilité. Nous avons cependant conscience qu'il est souhaitable et, c'est ce que nous recherchons, d'avoir à terme une couverture plus homogène des données pour notre département, en particulier pour le Haut et le Moyen Pays. Ce dernier fait des efforts notables mais cette année la pénurie d'oiseaux entraîne un déficit d'environ 30% de l'ensemble de nos données.

On remarquera que la série de mauvaises saisons que nous avons connues entraîne, malheureusement, une diminution du nombre de participants alors que c'est là que nous aurions besoin de données pour valider l'importance des diminutions.

Concernant le Haut et la partie Nord du Moyen-Pays la suppression de la dérogation que nous avons pour chasser en temps de neige peut avoir une incidence sur la présence dans les tableaux de chasse de la litorne d'où notre appel à une plus grande participation des sociétés pour combler, comme vous allez le voir, le vide de toute la façade Nord-Ouest de notre département.



Nous tenons à remercier les Présidents des 37 Sociétés de chasse qui cette année ont incité leurs membres à participer à notre enquête, ils sont les relais et les moteurs de nos travaux, mais c'est aux chasseurs, qui nous font parvenir maintenant très régulièrement leur fiche "relevé des sorties de chasse turdidés", que va toute notre gratitude.

Sans eux la FDCAM ne disposerait pas d'un dossier de référence dont la présentation pourrait s'avérer nécessaire pour défendre nos traditions cynégétiques méridionales. En particulier dans le cas où l'une des espèces de "turdidés chassables" serait classée dans un statut de "conservation défavorable", en raison du risque de "confusion", nous aurions alors à faire face à des conséquences désastreuses sur la pratique de la chasse de tous les turdidés (nos voisins italiens sont actuellement sous surveillance par l'UE pour l'application de "Key Concepts" concernant musciennes et litornes).

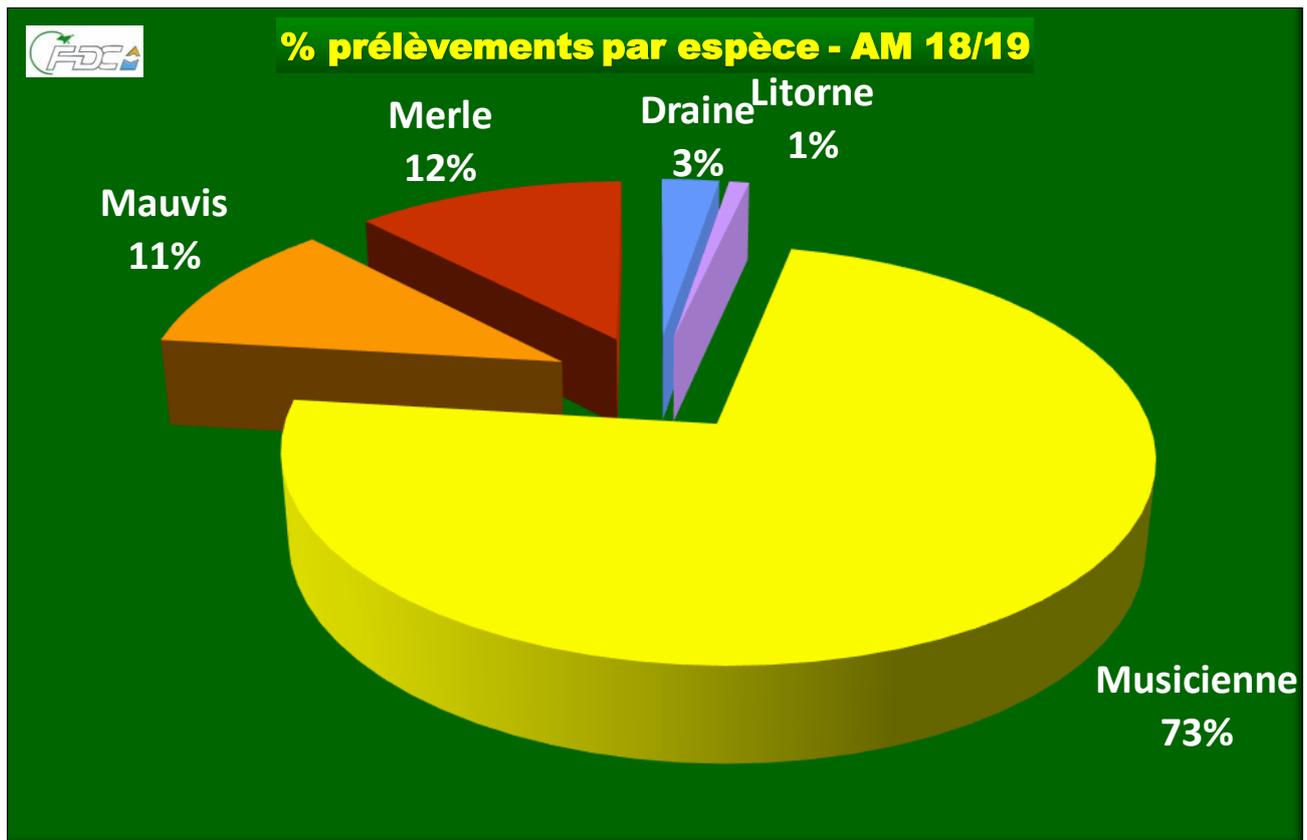
Tableau des données de base pour l'établissement du bilan de la saison 2018/2019

ALPES MARITIMES - PRELEVEMENTS TURDIDES																					
		Nombre de relevés reçus : 68						Nombre de relevés exploitables : 44													
18/19	Nb sorties	Draine			Litorne			Musicienne			Mauvis			Merle			Tous	ICP sorties	% SORTIES	% ICP	
		Nb	%	ICP	Nb	%	ICP	Nb	%	ICP	Nb	%	ICP	Nb	%	ICP					TOTAL
3 ^a déc.	1	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	1	100	1,0	1	1,0	0,1	0,0	
Septembre	1	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	1	100	1,0	1	1,0	0,1	0,0	
1 ^a déc.	18	1	3	0,1	0	0	0,0	19	50	1,1	12	32	0,7	6	16	0,3	38	2,1	1,9	1,1	
2 ^a déc.	70	12	6	0,2	3	2	0,0	125	67	1,8	24	13	0,3	22	12	0,3	186	2,7	7,2	5,6	
3 ^a déc.	70	4	2	0,1	3	2	0,0	168	86	2,4	3	2	0,0	17	9	0,2	195	2,8	7,2	5,9	
Octobre	158	17	4	0,1	6	1	0,0	312	74	2,0	39	9	0,2	45	11	0,3	419	2,7	16	13	
1 ^a déc.	44	3	3	0,1	3	3	0,1	87	76	2,0	5	4	0,1	16	14	0,4	114	2,6	4,5	3,4	
2 ^a déc.	36	5	4	0,1	4	3	0,1	97	78	2,7	3	2	0,1	15	12	0,4	124	3,4	3,7	3,7	
3 ^a déc.	36	4	4	0,1	2	2	0,1	82	73	2,3	4	4	0,1	21	19	0,6	113	3,1	3,7	3,4	
Novembre	116	12	3	0,1	9	3	0,1	266	76	2,3	12	3	0,1	52	15	0,4	351	3,0	12	11	
1 ^a déc.	39	4	4	0,1	0	0	0,0	82	77	2,1	7	7	0,2	14	13	0,4	107	2,7	4,0	3,2	
2 ^a déc.	47	4	2	0,1	4	2	0,1	147	83	3,1	4	2	0,1	19	11	0,4	178	3,8	4,9	5,4	
3 ^a déc.	66	3	1	0,0	2	1	0,0	196	84	3,0	5	2	0,1	28	12	0,4	234	3,5	6,8	7,1	
Décembre	152	11	2	0,1	6	1	0,0	425	82	2,8	16	3	0,1	61	12	0,4	519	3,4	16	16	
1 ^a déc.	76	10	4	0,1	0	0	0,0	199	84	2,6	12	5	0,2	15	6	0,2	236	3,1	7,9	7,1	
2 ^a déc.	98	7	2	0,1	5	2	0,1	226	70	2,3	49	15	0,5	34	11	0,3	321	3,3	10,1	9,7	
3 ^a déc.	120	9	2	0,1	1	0	0,0	371	74	3,1	67	13	0,6	50	10	0,4	498	4,2	12,4	15,1	
Janvier	294	26	2	0,1	6	1	0,0	796	75	2,7	128	12	0,4	99	9	0,3	1055	3,6	30	32	
1 ^a déc.	120	9	2	0,1	1	0	0,0	295	68	2,5	68	16	0,6	60	14	0,5	433	3,6	12,4	13,1	
2 ^a déc.	127	11	2	0,1	2	0	0,0	333	63	2,6	99	19	0,8	84	16	0,7	529	4,2	13,1	16,0	
3 ^a déc.	120	2	0,1	3	0	0,0	628	65	2,5	167	17	0,7	144	15	0,6	962	3,9	26	29		
ANNUEL	968	86	3	0,1	30	1	0,0	2427	73	2,5	362	11	0,4	402	12	0,4	3307	3,4			
%			3		1		73		11		12								100	100,0	
Chasseur type																					
Nb de sorties :		22																			
Prélèvements :		75																			
Moyenne / sortie :		3,4																			

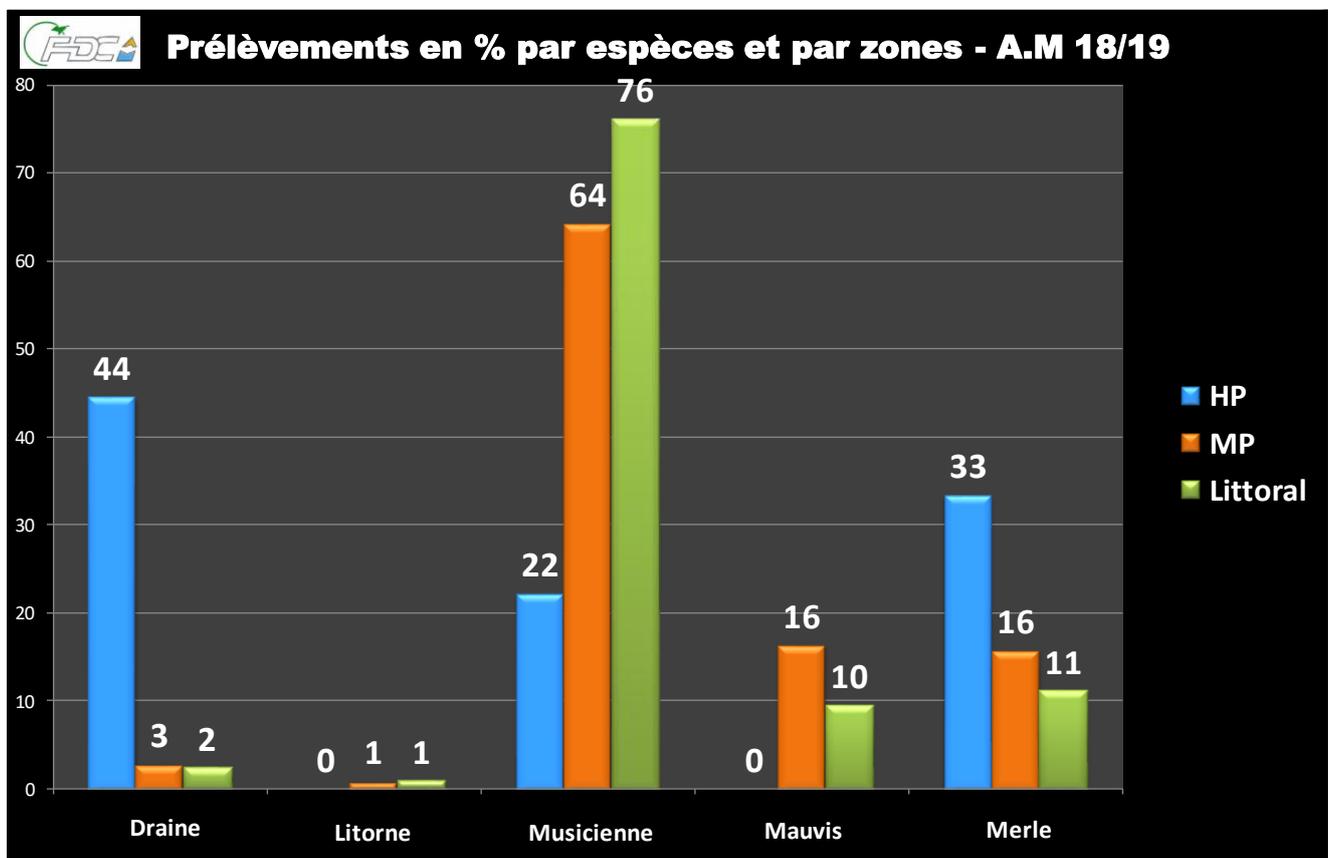
Rappel - Un relevé de sorties est considéré comme "exploitable" dès lors qu'il contient une sortie avec un prélèvement.

On retiendra que pour la saison 18/19 nos % sont calculés à partir d'un échantillon de 3307 oiseaux

Les espèces prélevées

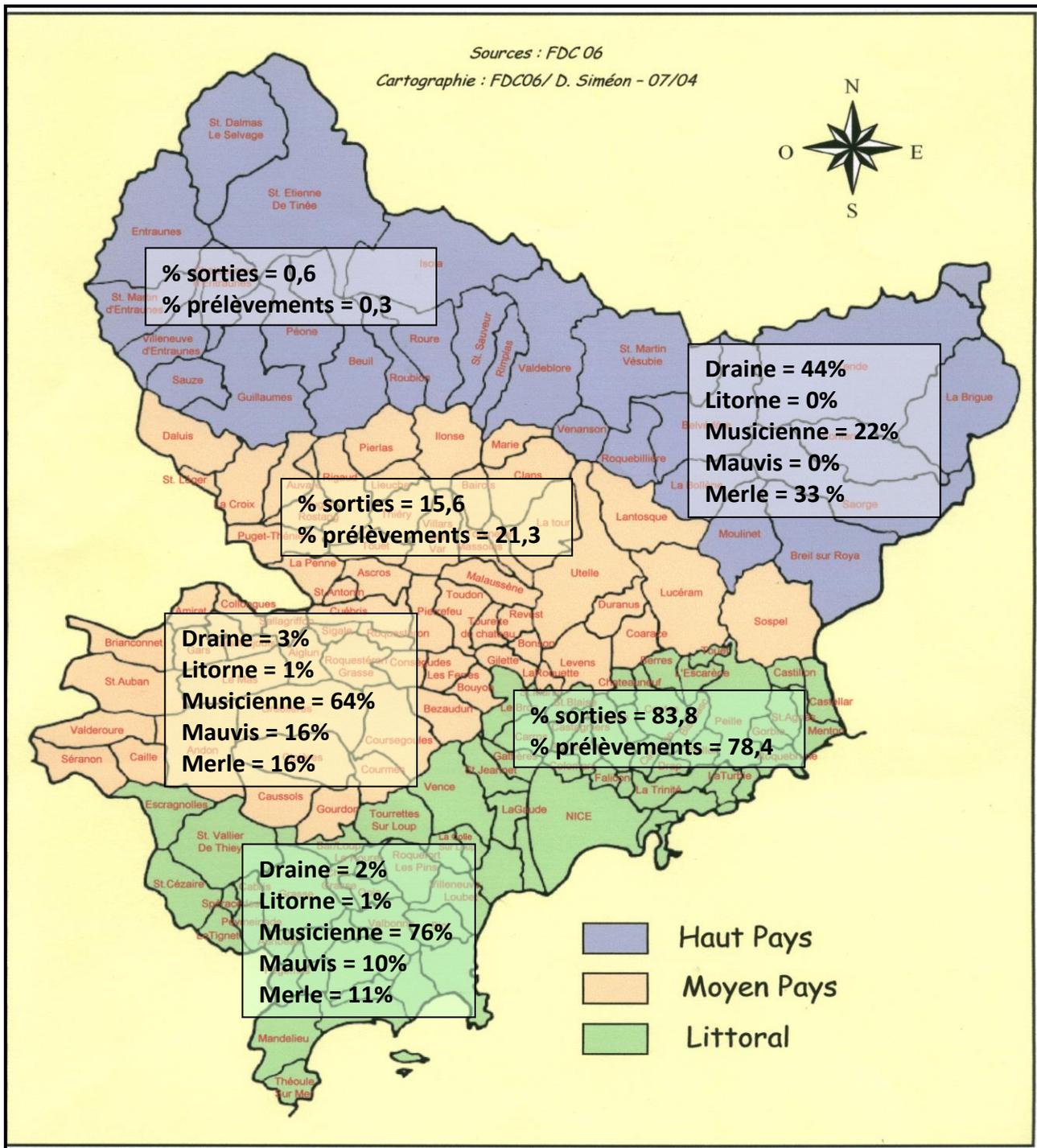


On soulignera la quasi absence de "litorne" ainsi qu'un % non négligeable de "mauvis"

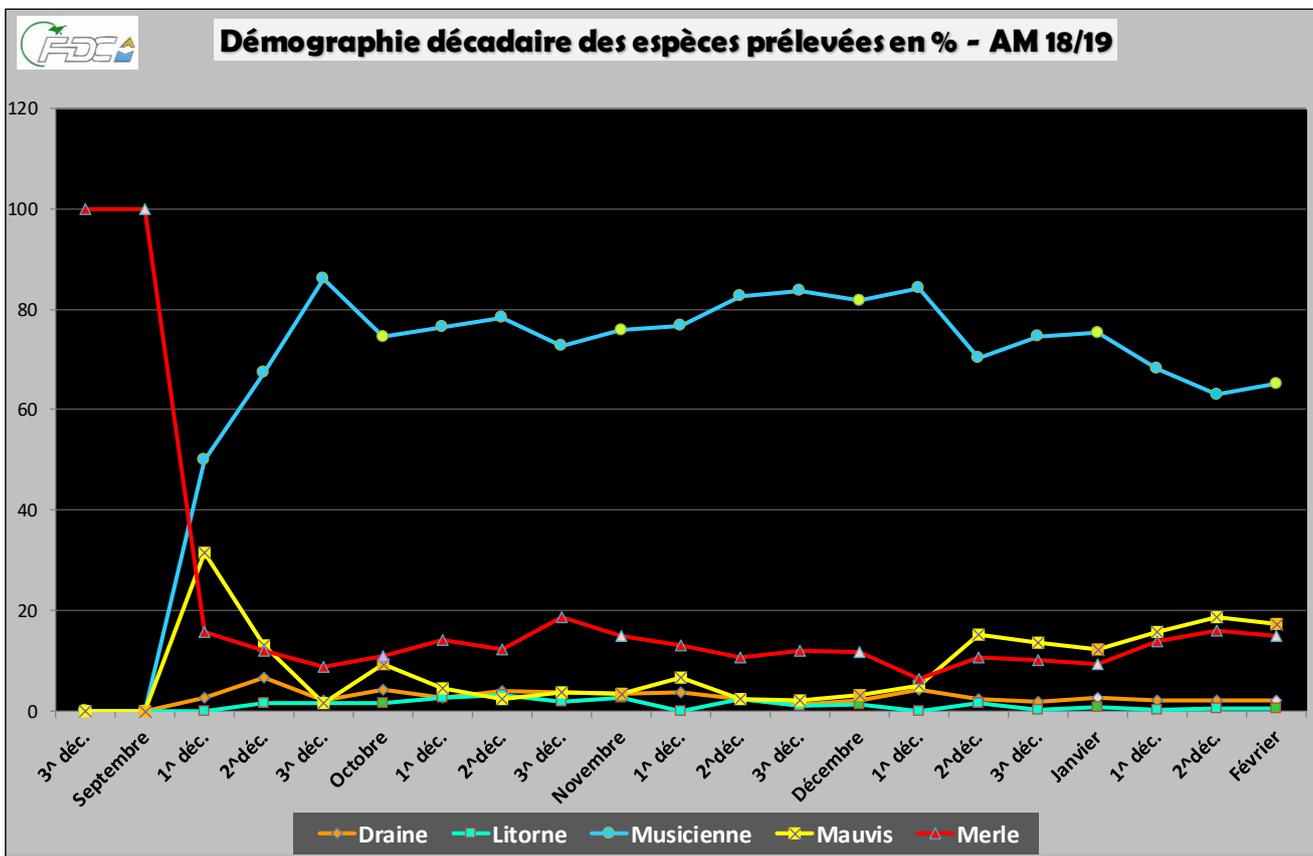


Le Haut-Pays ne peut pas être représentatif en raison de la faiblesse du nombre de données comme nous le verrons ci-dessous.

Pression de chasse et prélèvements dans les 3 zones des Alpes--Maritimes en 2018/2019

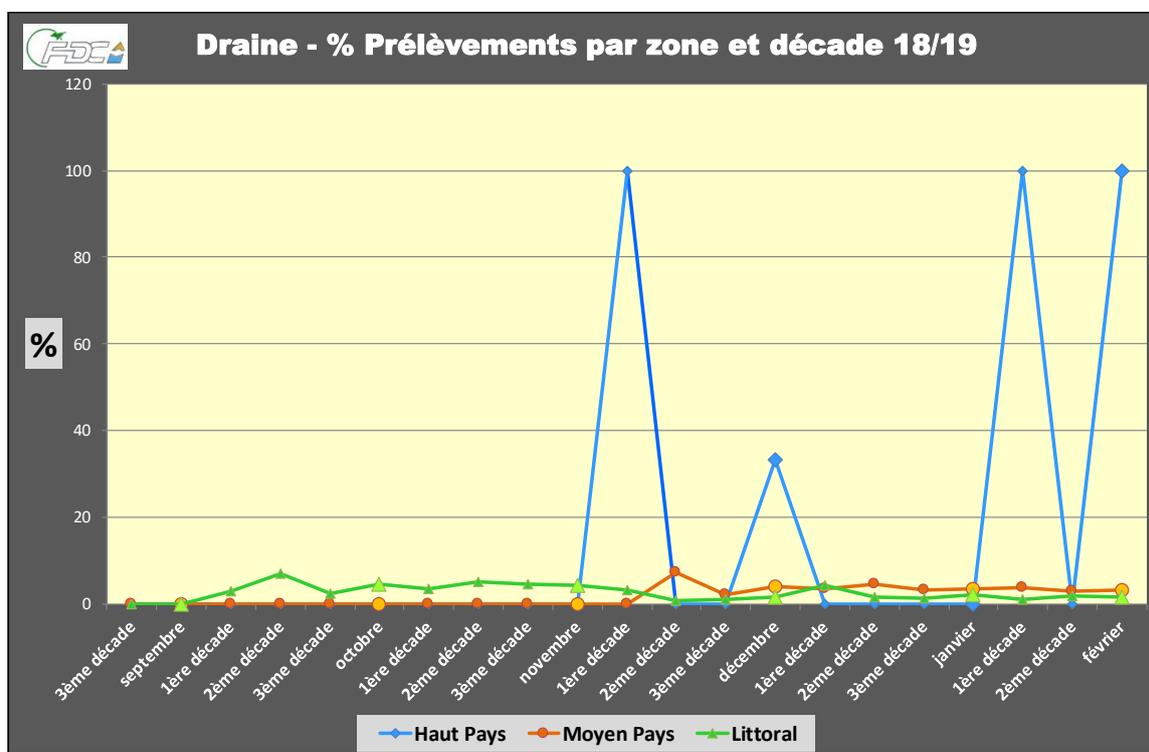


Notre synoptique met en évidence l'importance du "Littoral" qui est le plus concerné par la chasse des turdidés. Pour le Haut Pays qui est le *moins concerné* nous avons un déficit de données qui rend l'appréhension de la distribution spatiotemporelle en migration et en hivernage des différentes espèces moins fiable.

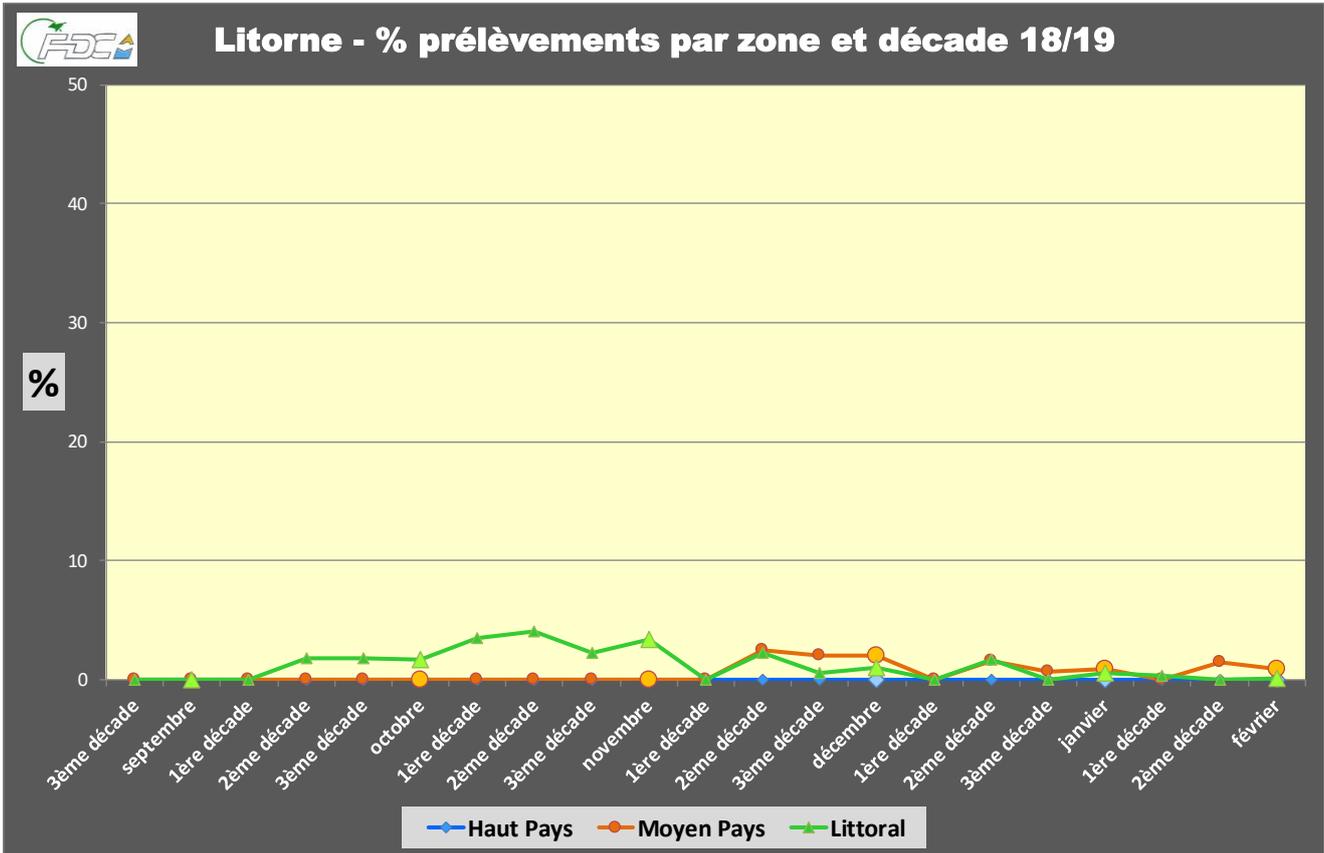


La musicienne se maintient à un bon niveau au décours de la saison. La présence du merle est remarquablement constante en particulier en janvier et février, la mauvis lui emboitant le pas durant cette période.

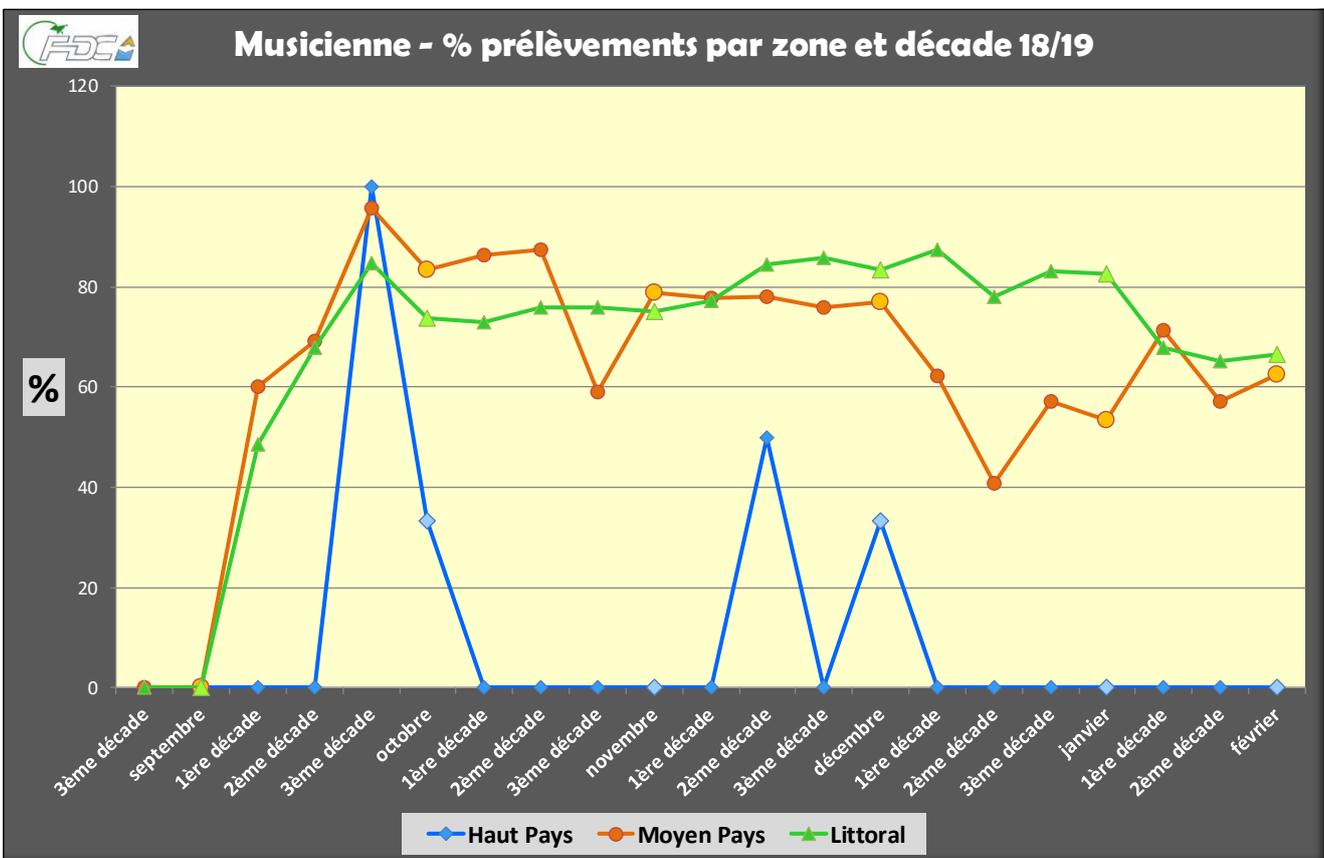
Un suivi décadaire de l'ICP par espèce et par zone peut apporter un éclairage supplémentaire.



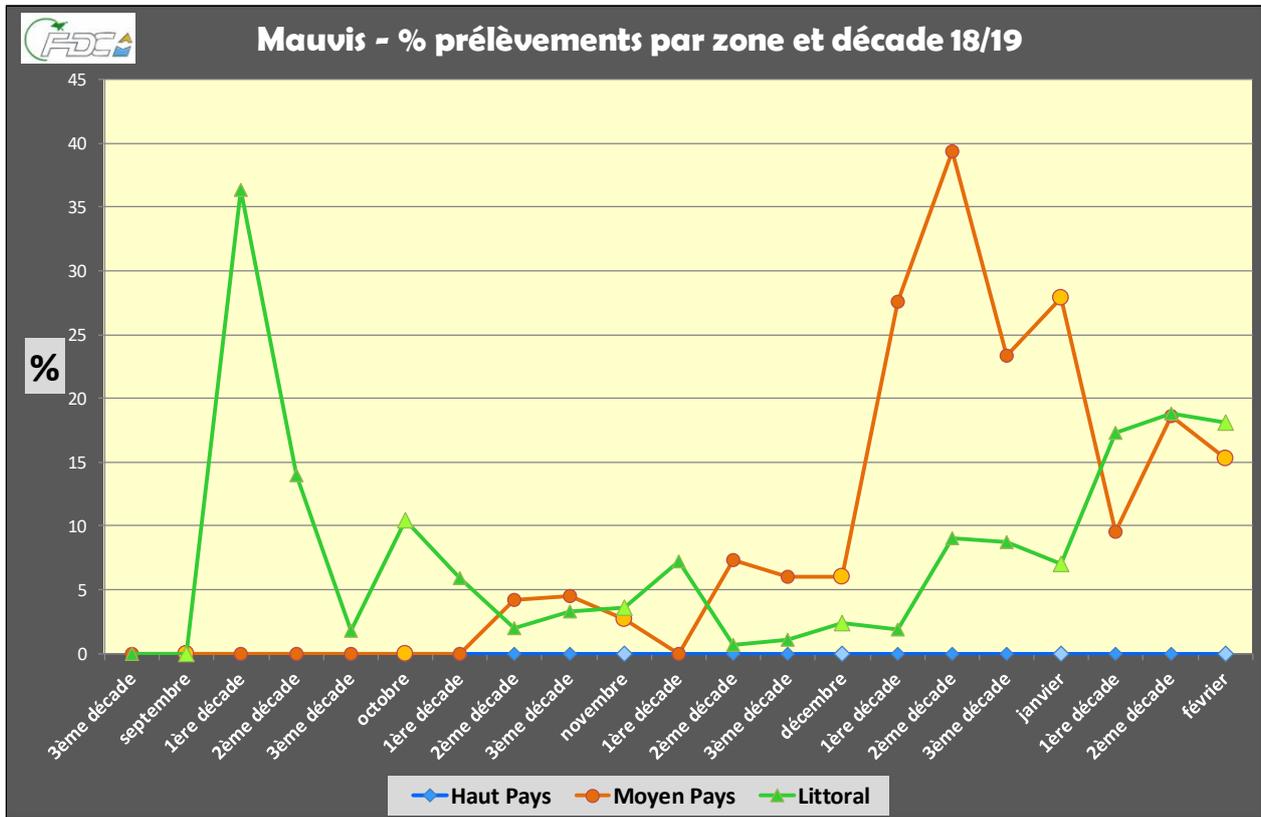
La présence de la draine n'est régulière dans le Moyen Pays qu'à partir de mi-décembre alors que pour le Littoral, à l'inverse, sa présence est surtout manifeste en début de saison ! Pour le Haut-Pays l'irrégularité de la pression de chasse peut expliquer des pics de présence auxquels on ne peut accorder aucune valeur significative.



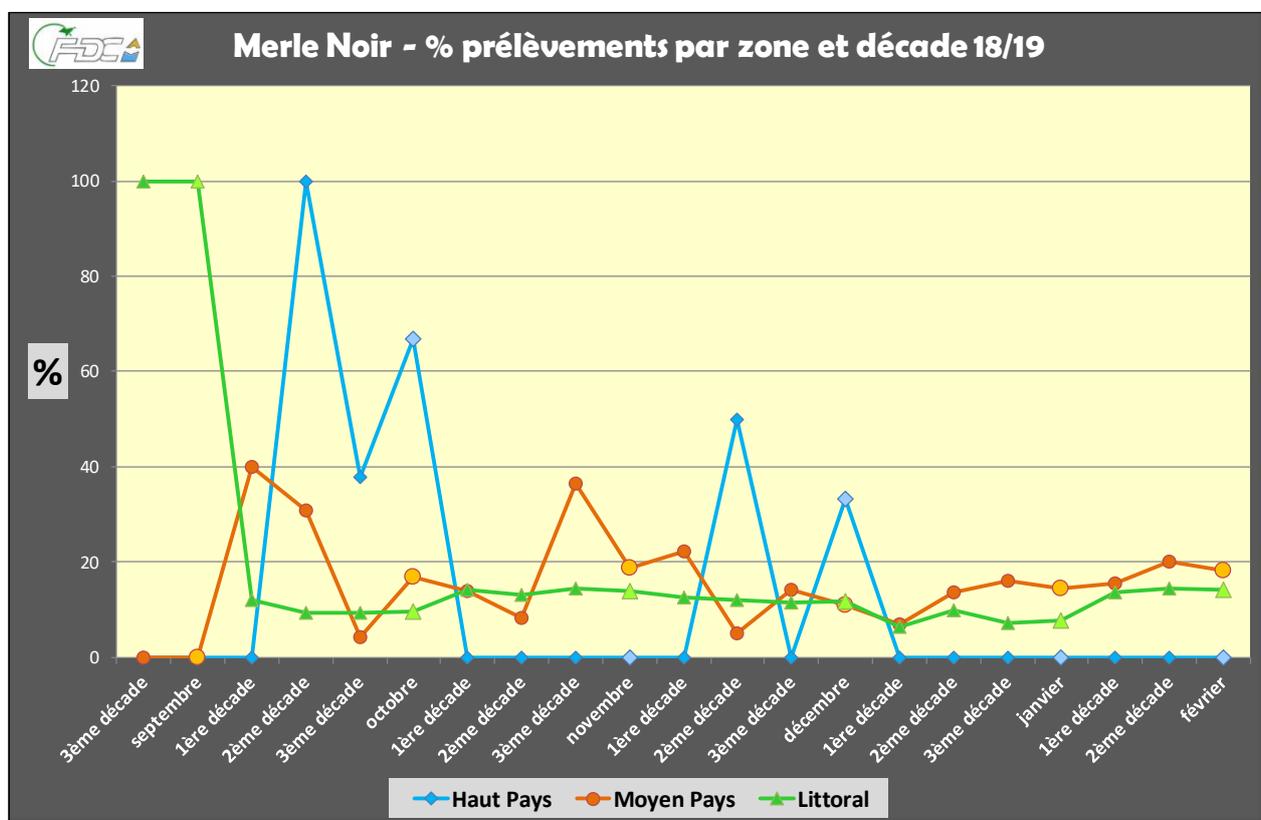
Sa présence est quasiment inexistante. Elle n'est qu'anecdotique sur le Littoral.



C'est l'espèce phare du Littoral mais aussi du Moyen Pays en particulier en fin de saison. On notera que le pic de présence se situe 3^{ème} décade d'octobre pour les 3 zones.

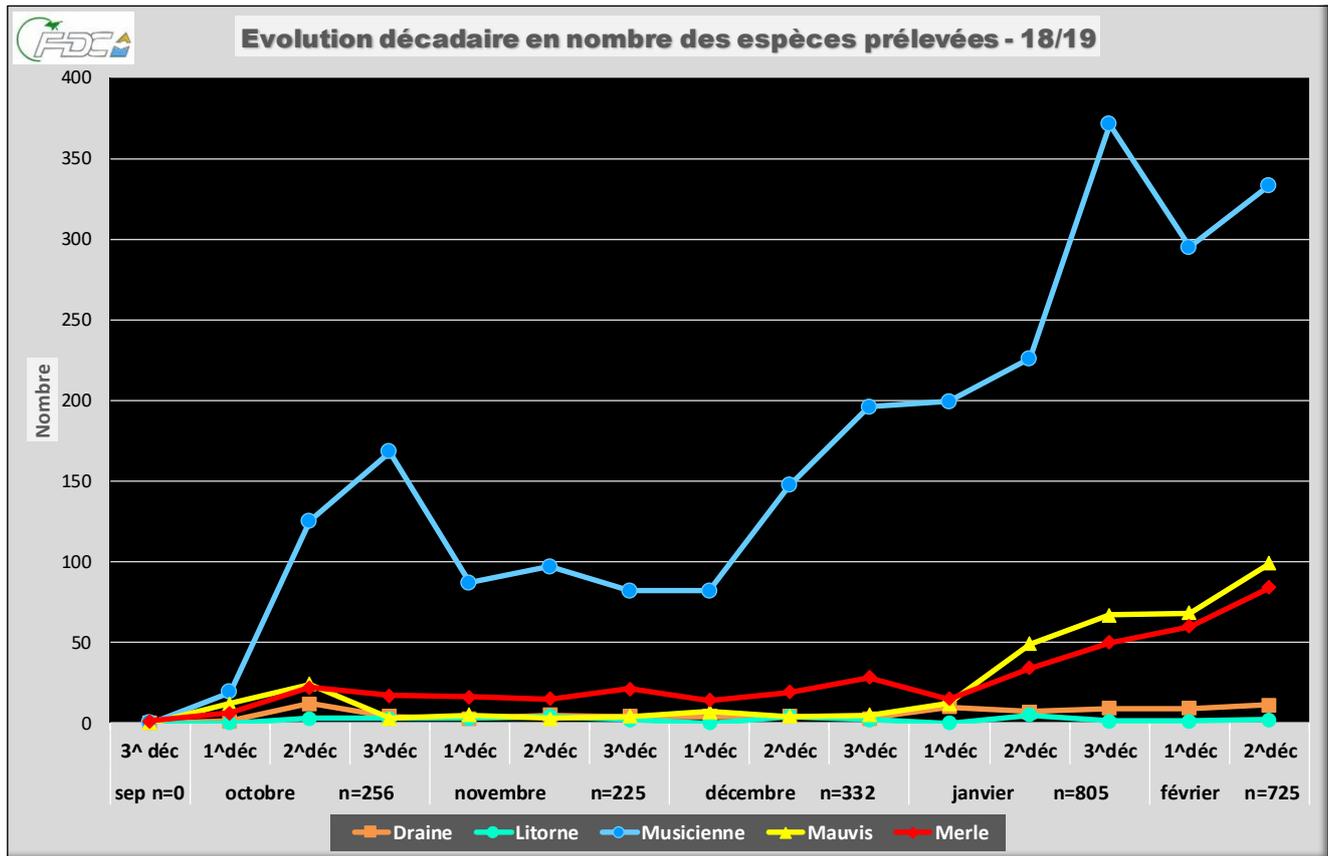


La mauvis est absente dans le Haut Pays. Dans le Moyen Pays une présence en "dents de scie" qui évoque un aspect très hétérogène. Dans la zone Littorale on trouve une certaine régularité avec cependant une présence plus marquée en fin de saison.



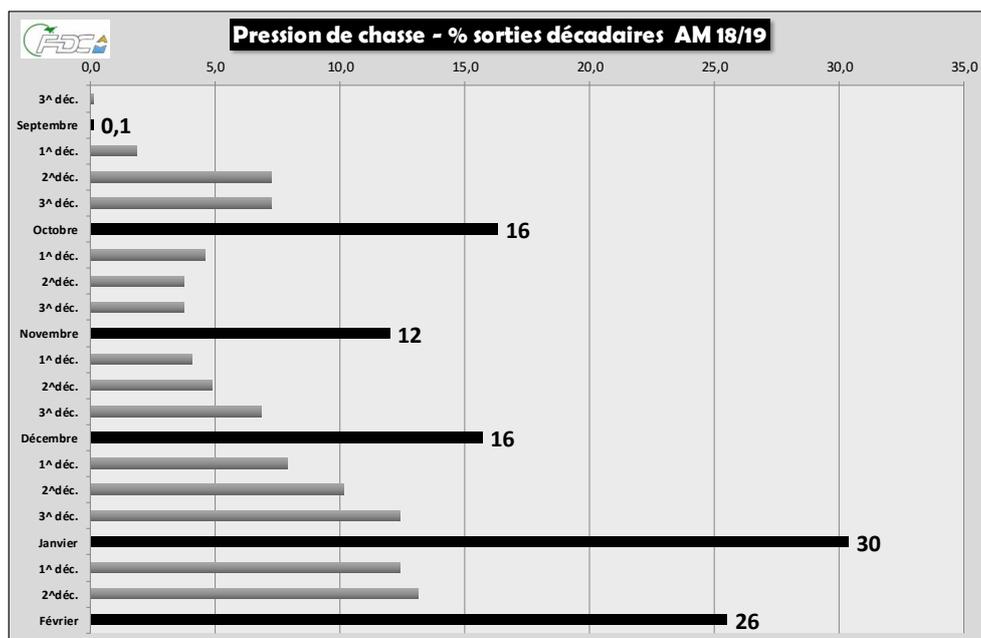
Les prélèvements de septembre et de début octobre portent vraisemblablement sur des oiseaux autochtones dans les 3 zones. Le premier pic migratoire sur le Moyen-Pays se situe 3ème décade de novembre. La régularité de sa présence sur le Littoral est assez remarquable. L'hivernage sur le Moyen-Pays et le Littoral est conséquent, d'autant que pendant cette période un certain nombre de chasseurs ne tirent pas le merle noir.

Synthèse en nombre des prélèvements

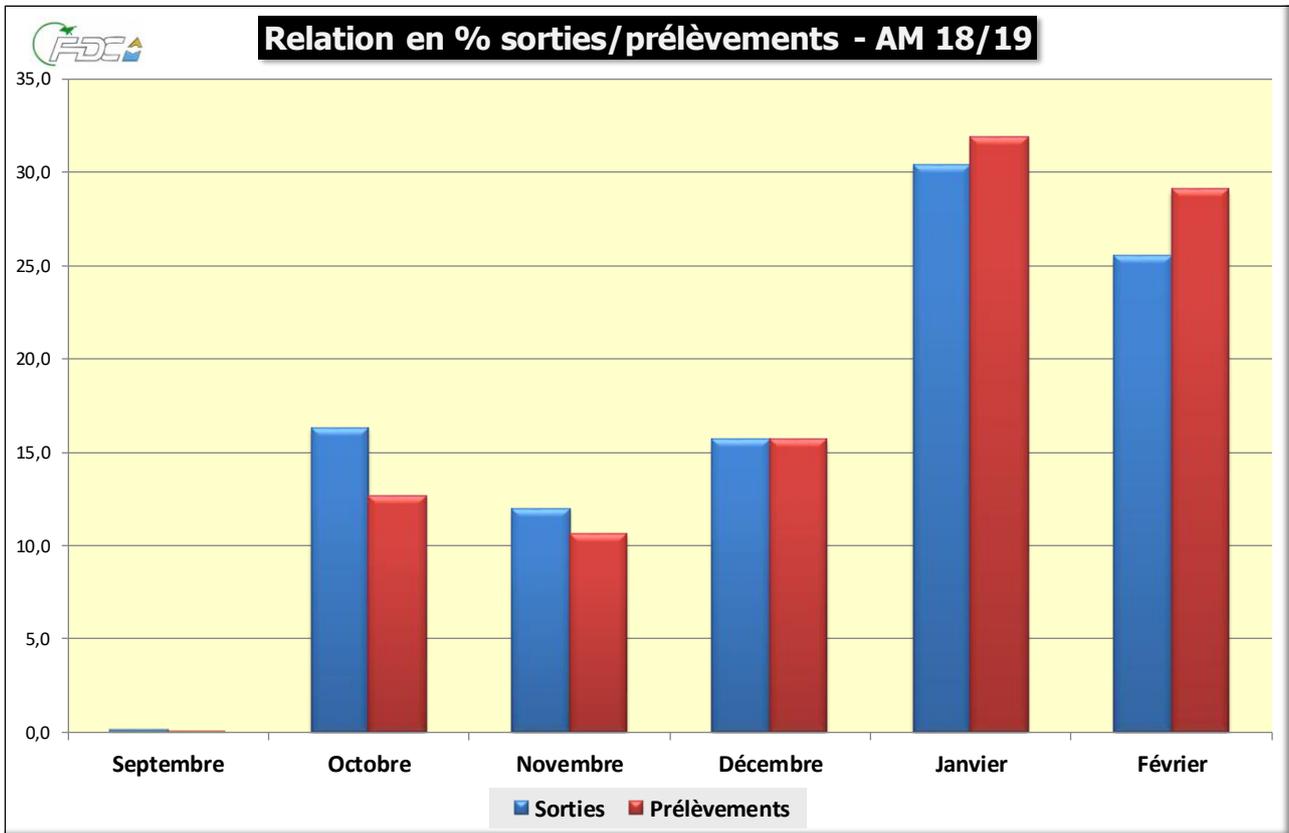


On a l'impression d'une saison qui s'est déroulée "à l'envers". Des prélèvements peu nombreux en octobre qui vont crescendo pour la musicienne, la mauvis et le merle à partir de la 3^{ème} décade de décembre !

La pression de chasse

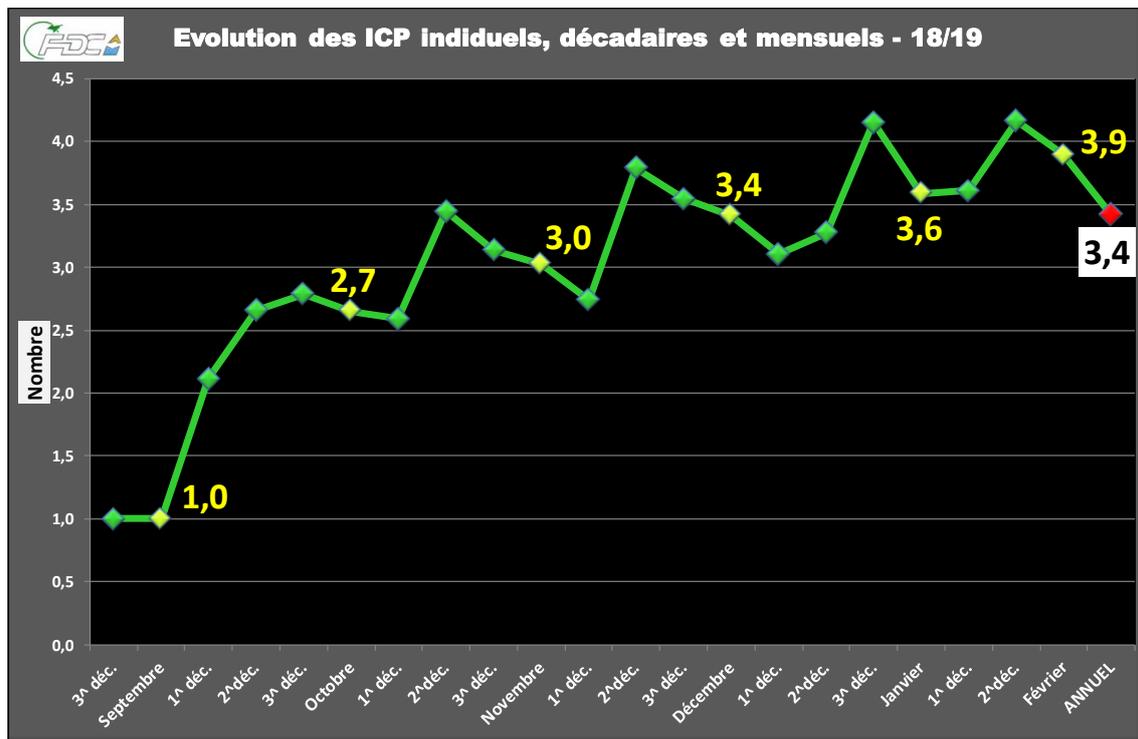


On remarquera que comme souvent la pression de chasse correspond aux périodes où la présence des oiseaux est la plus importante. Le début de saison peut être qualifié de médiocre. L'hivernage s'avère être meilleur on retrouve ponctuellement en février des regroupements d'oiseaux dont quelques rares chasseurs ont pu profiter (n'oublions pas que ce mois ne comprend que 2 décades).

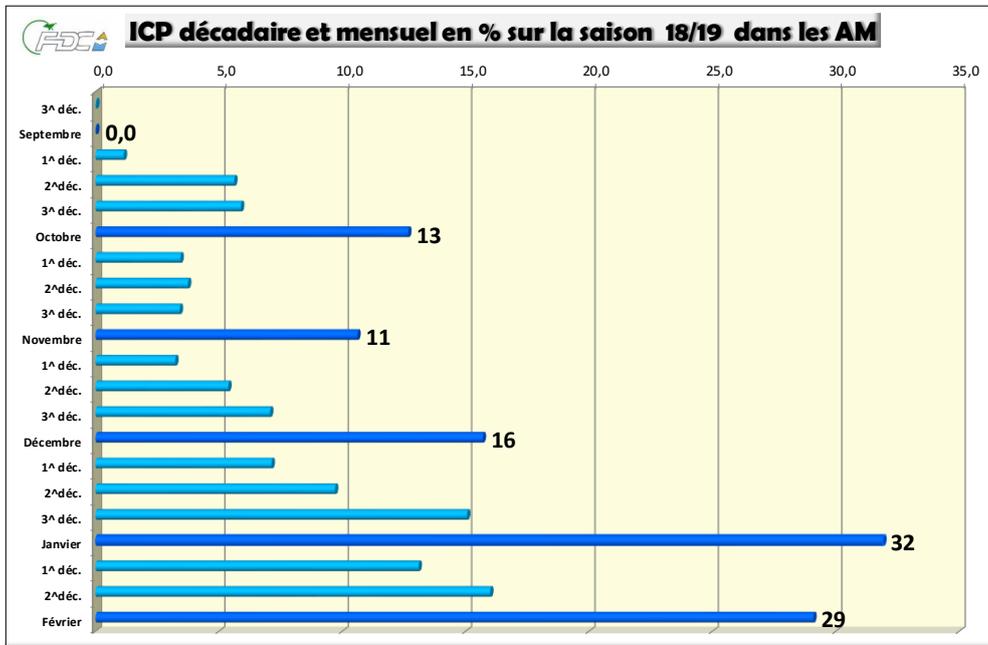


Les prélèvements par sortie ne sont positifs qu'en janvier et surtout en février. Ceci est sans doute en rapport aussi avec une pression de chasse plus importante (tendance à une chasse "refuge" après la fermeture générale, bien que la prolongation de la chasse au sanglier sur toute la zone Littorale du département minimise ce phénomène, comme nous l'avons déjà signalé).

L'I.C.P L'Indice Cynégétique de Prélèvement est établi par sortie, par décade, par mois et par an.



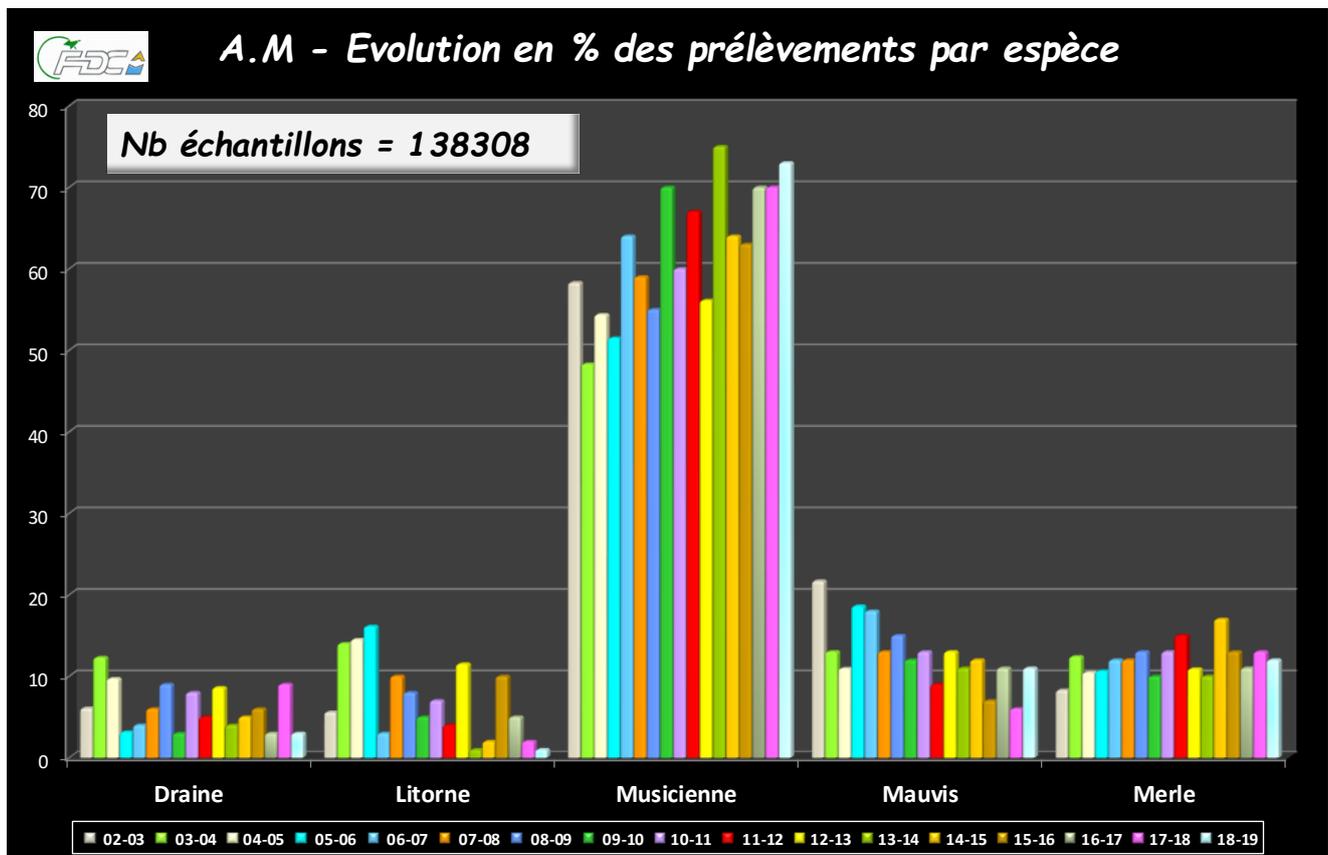
Cette courbe traduit bien la saison 2018/2019 avec un ICP qui va crescendo. Sa valeur doit être relativisée en raison de la diminution du nombre de correspondants (n'ont répondu que ceux qui avaient quelques oiseaux sur leur territoire).



Dans cette transposition en % de l'ICP on peut constater que la saison semble ne commencer qu'à partir de la 3^{ème} décade de décembre !

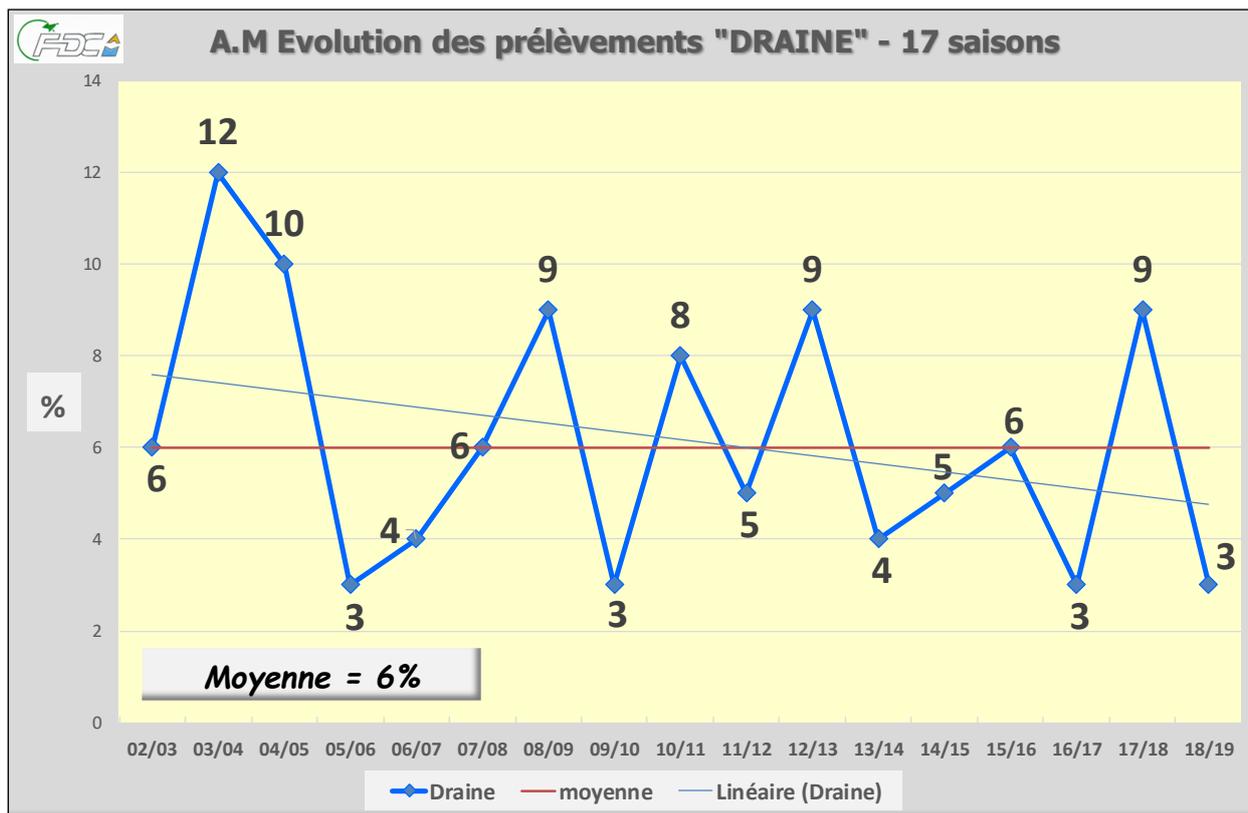
Les SUIVIS

➤ Les espèces prélevées



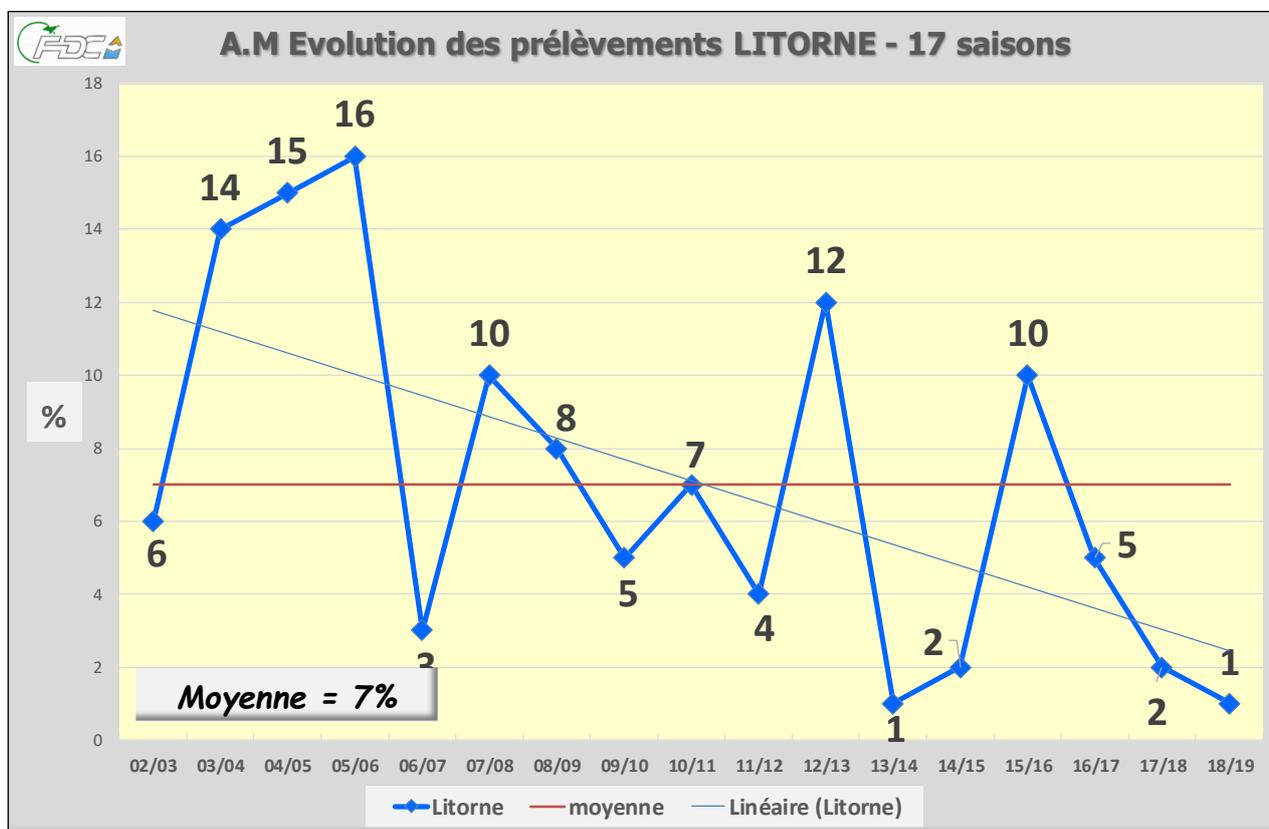
La "musicienne" reste l'espèce dominante, particulièrement cette dernière saison. Les "litornes" sont inconstantes comme le sont aussi à un degré moindre les "mauvis", ces 2 espèces étant plus que les autres dépendantes de la climatologie, en particulier de celle du pays dont elles sont majoritairement originaires : la Russie. Le "merle noir" confirme l'homogénéité de sa présence au décours de notre suivi ainsi qu'une tendance à l'augmentation de ses effectifs comme nous allons le voir plus loin.

Suivi des prélèvements DRAINE



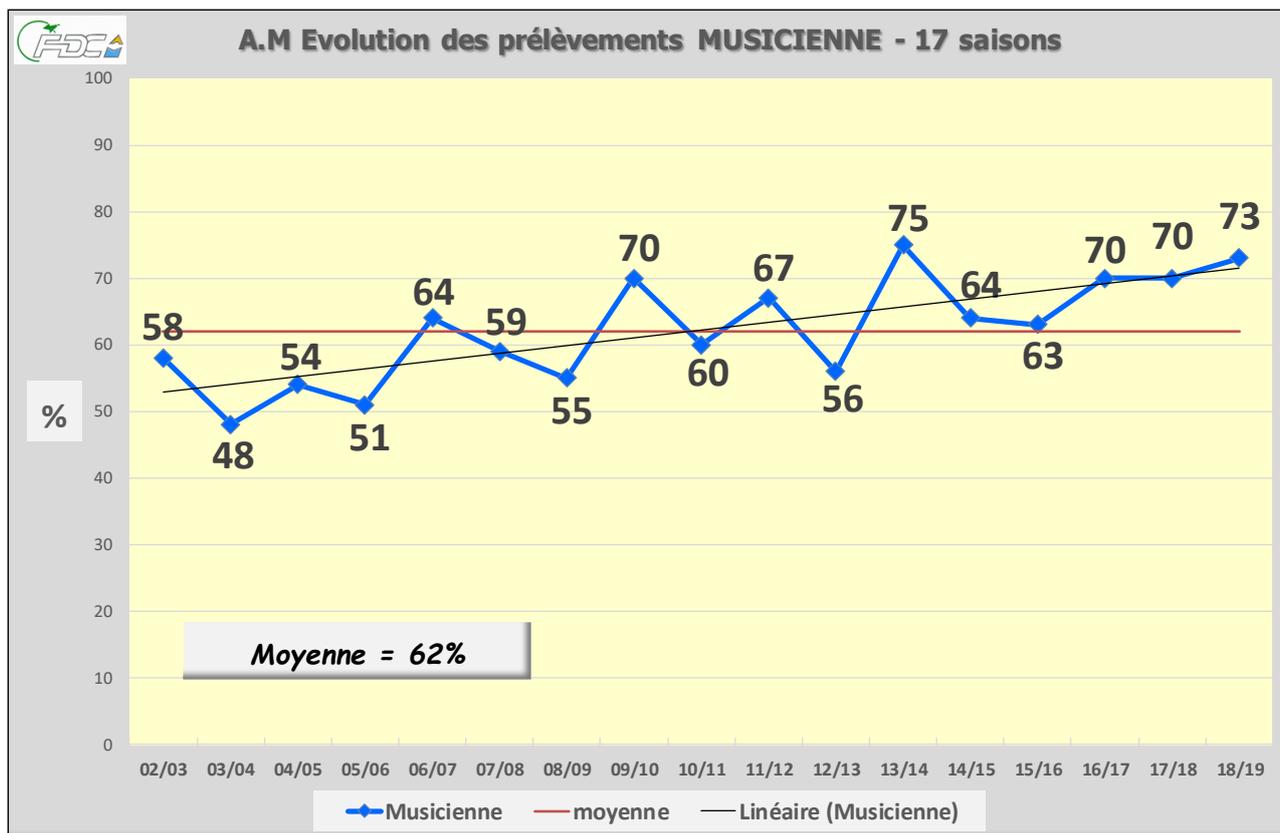
La tendance à la baisse est discrète par rapport à la moyenne. *La médiane est de 6%*

Suivi des prélèvements LITORNE



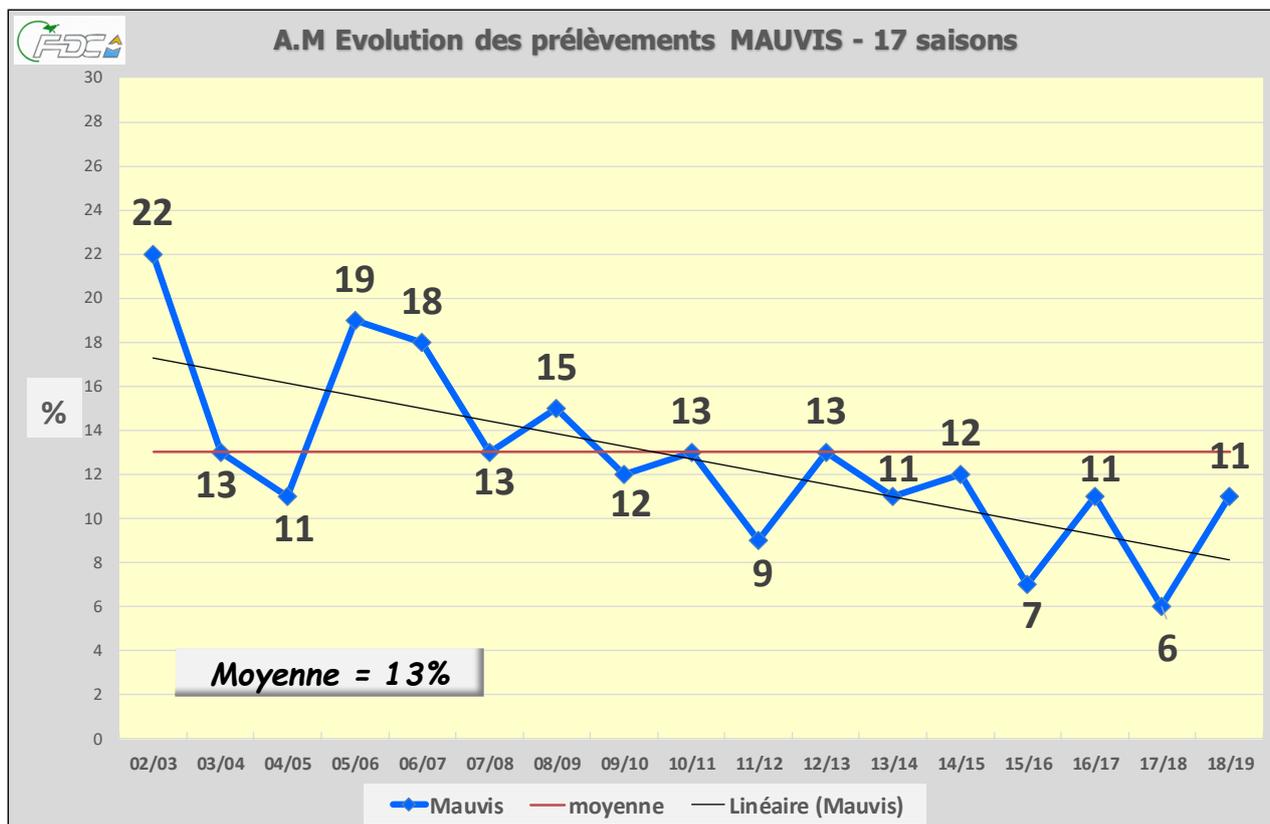
L'écart entre maximum et minimum (15pt) est tel que la tendance n'est plus significative, *la médiane est de 3%*.

Suivi des prélèvements MUSICIENNE



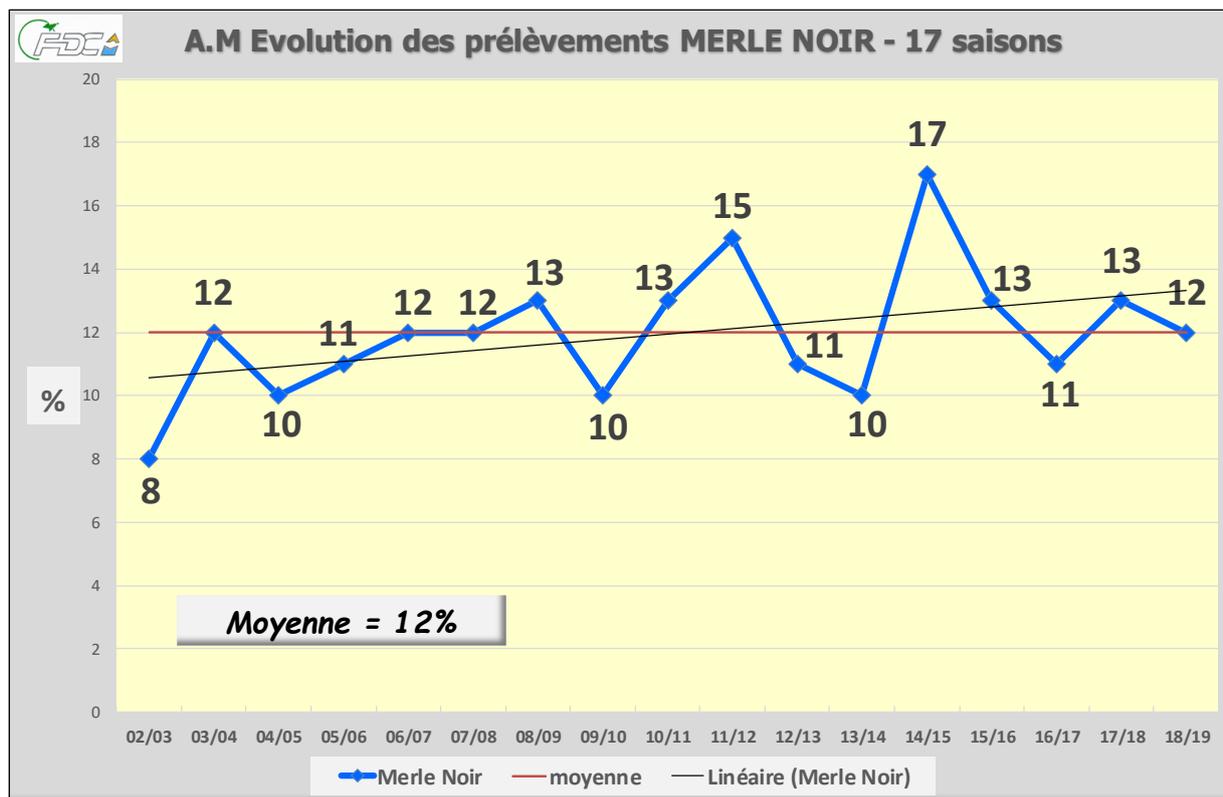
La tendance supérieure à la moyenne traduit une certaine augmentation des présences, *la médiane est de 63%*.

Suivi des prélèvements MAUVIS



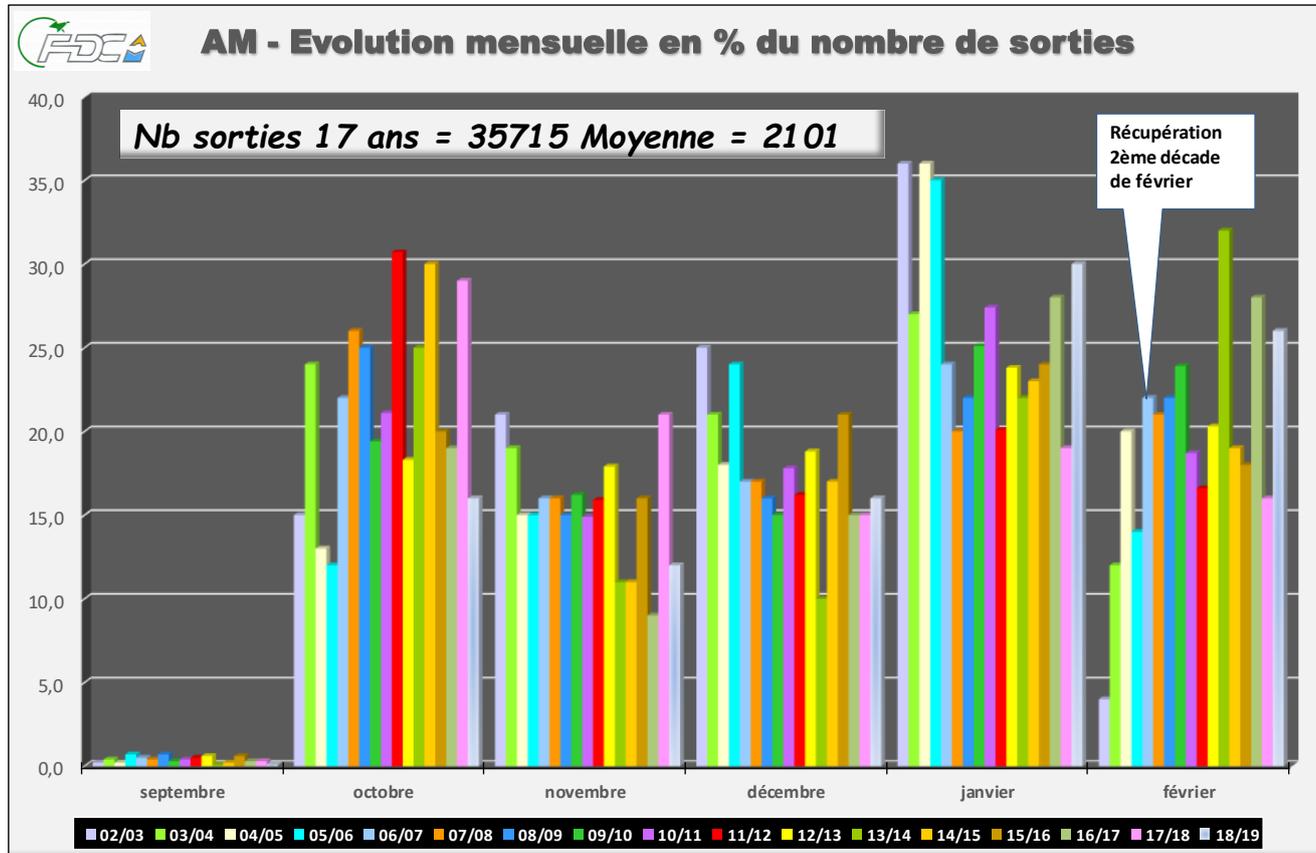
La tendance est à la baisse par rapport à la moyenne, *la médiane est de 12%*.

Suivi des prélèvements MERLE NOIR



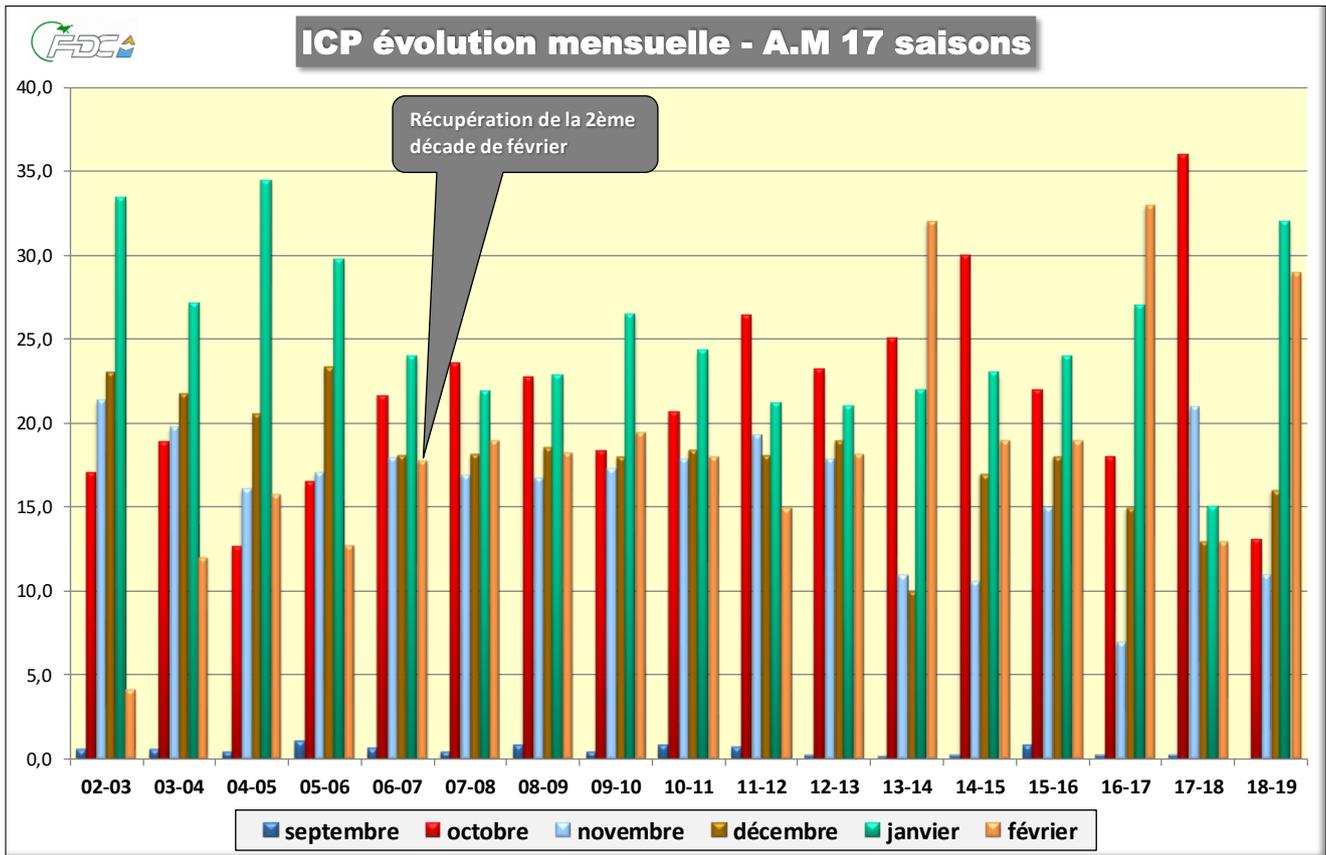
Une saison supérieure à la moyenne la tendance est à l'augmentation, la médiane est de 12%.

➤ % des sorties



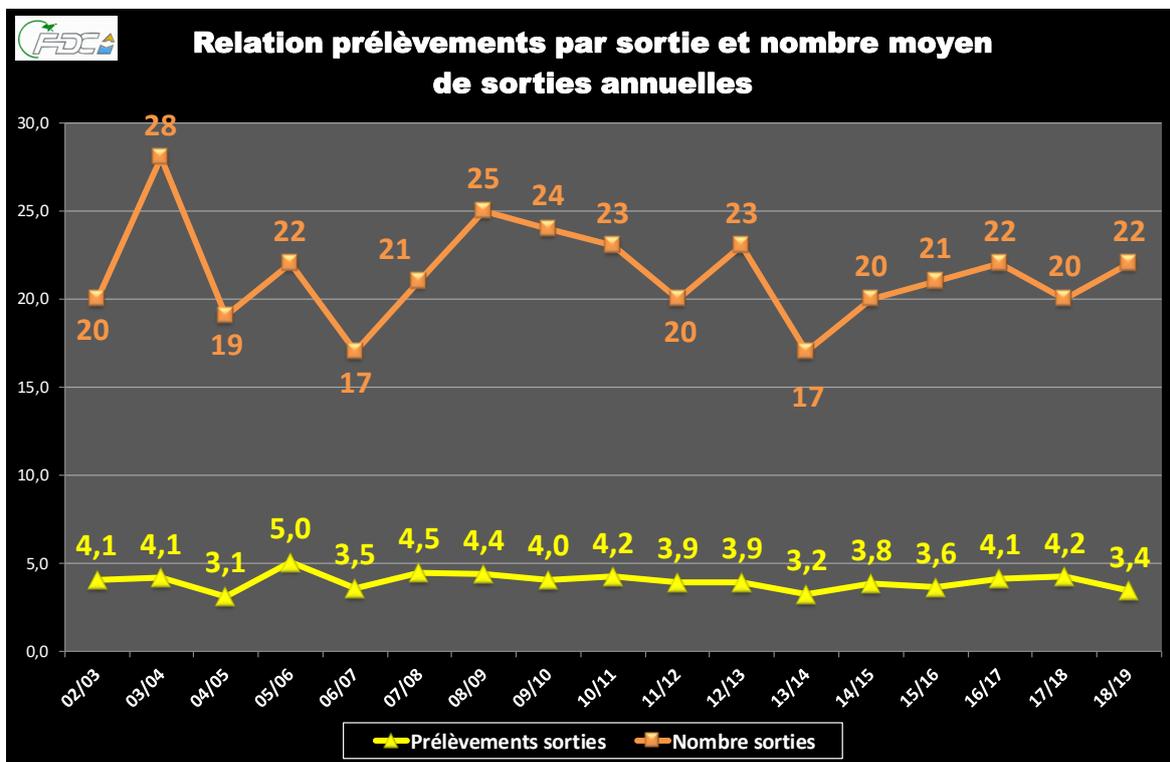
C'est en janvier que la pression de chasse est la plus forte (chasse refuge). On constate cependant qu'elle est conditionnée par l'importance de la présence des oiseaux et ce d'autant plus depuis la prolongation de la chasse du sanglier sur la zone "Littoral". Cette dernière saison le mois de janvier s'inscrit au 4^{ème} rang pour la pression de chasse sur ce mois.

➤ Le suivi de l'ICP par sortie -

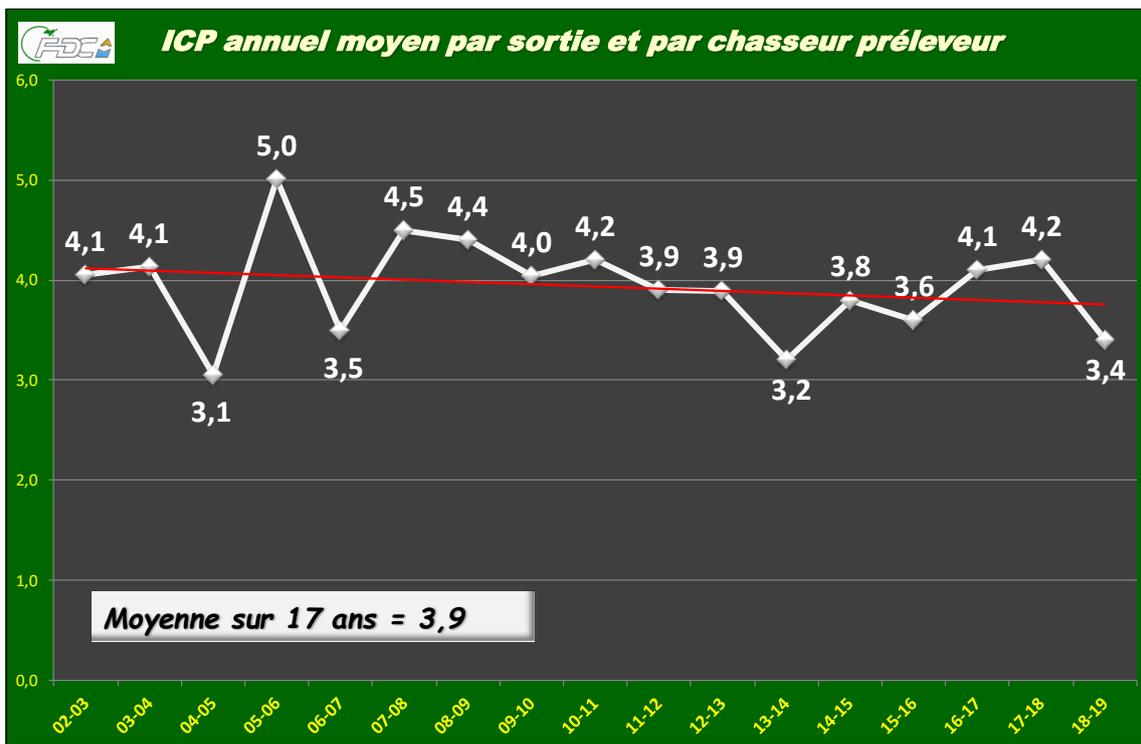


Le suivi de l'ICP mensuel permet de constater que le meilleur, en raison de sa régularité et du fait qu'il ne comporte que 2 décades, est celui de février. Cette saison l'ICP de janvier est le 3^{ème} meilleur du suivi.

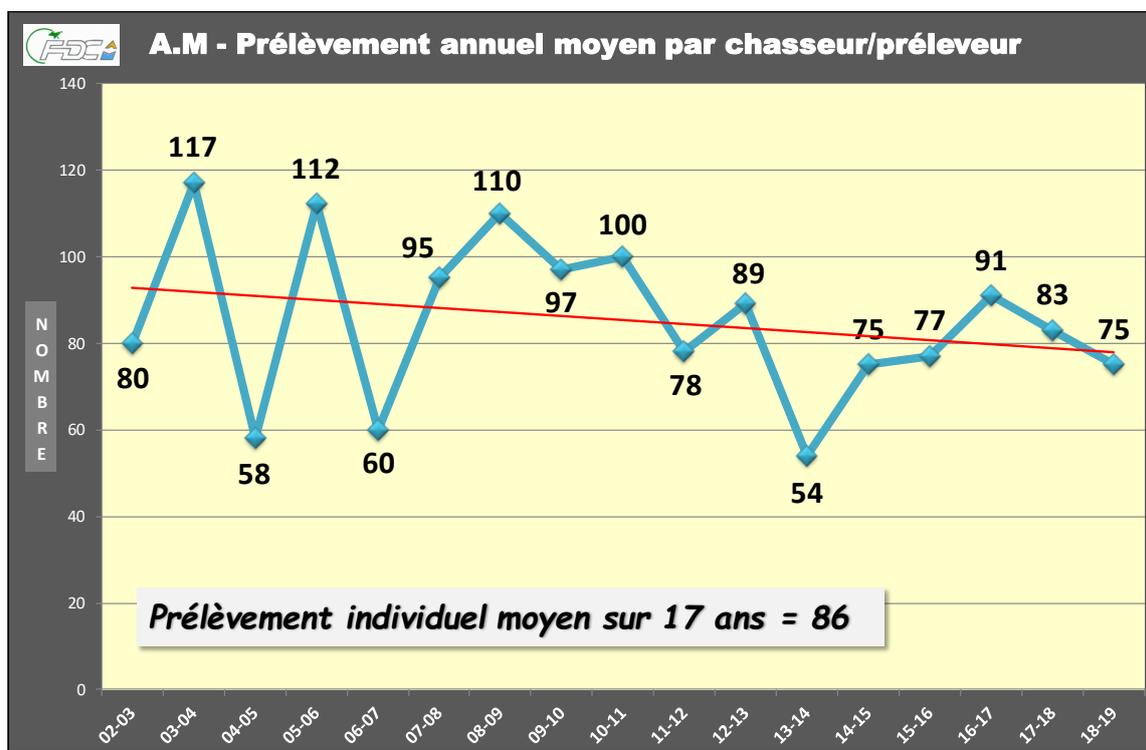
✚ ICP annuel par chasseur préleveur.



Le nombre d'oiseaux présents influence le nombre de sorties. Ces 2 courbes mettent en évidence le caractère, plus ou moins, hétérogène des saisons et leur qualité.



La courbe de tendance montre une stabilité dans le temps, ce qui nous situe bien loin du catastrophisme que certains n'hésitent pas à évoquer ! Il y a de bonnes et de moins bonnes saisons, il en va ainsi avec les espèces migratrices, le ressenti n'étant pas toujours le même car la qualité n'est pas identique d'une saison à l'autre sur un même territoire (cet aspect hétérogène doit être présent lors de toute appréciation globale).

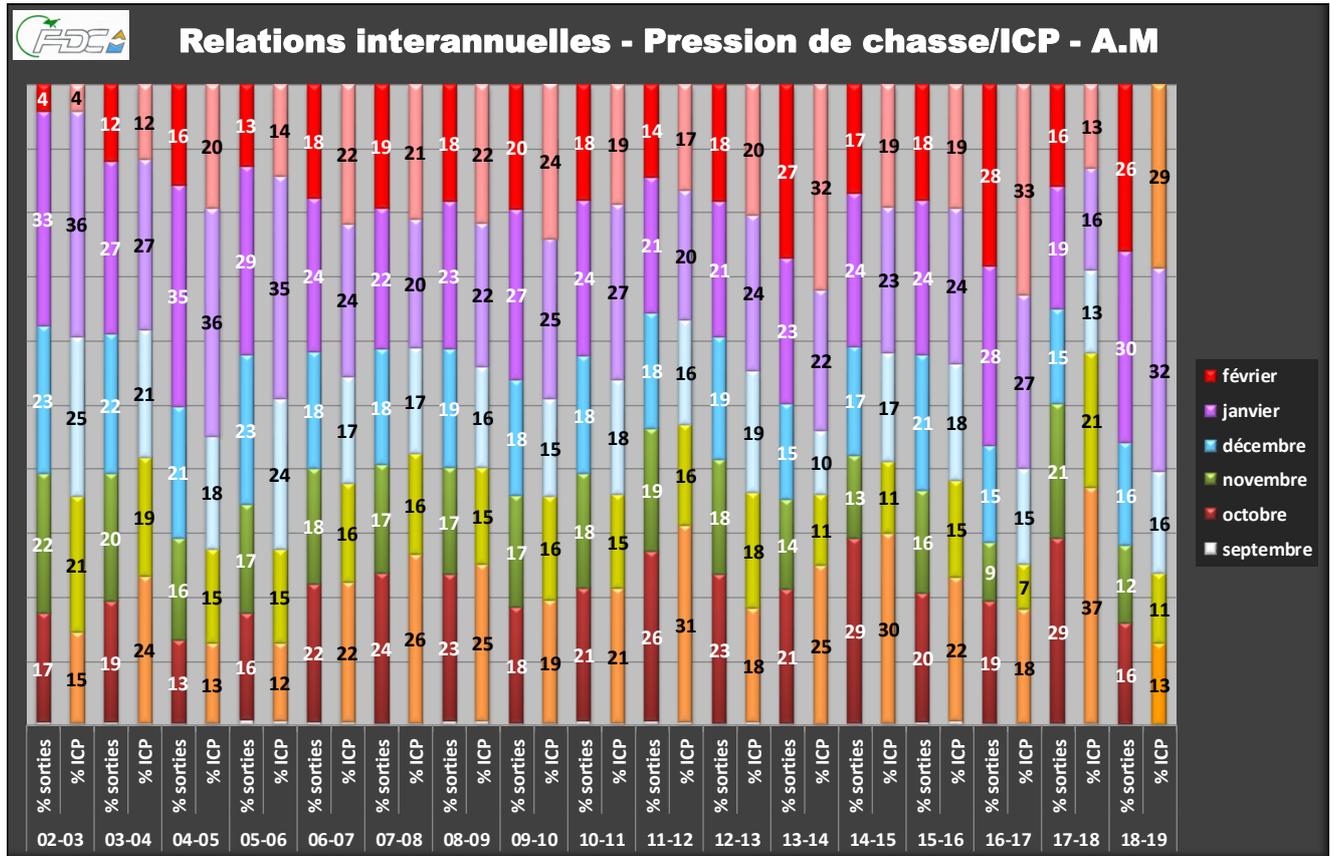


La dernière saison est très inférieure à la moyenne, c'est sans doute la plus hétérogène que nous ayons connue et seul un hivernage ponctuellement satisfaisant a permis aux quelques pratiquants qui ont répondu au questionnaire d'en tirer profit.

Le chasseur préleveur type de la saison 2018/2019 dans les Alpes-Maritimes a effectué **22** sorties avec une moyenne de prélèvements par sortie de **3,4** oiseaux et un prélèvement annuel moyen de **75** oiseaux.

Relations entre pression de chasse et ICP

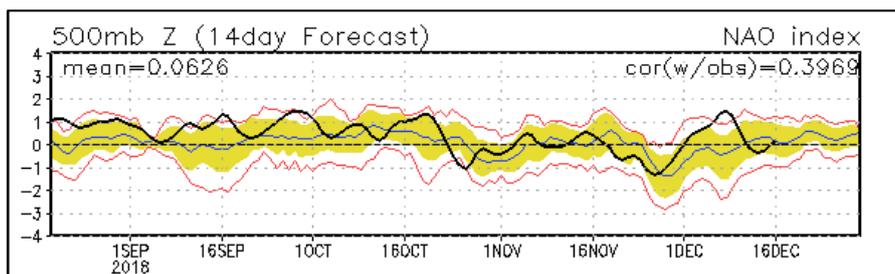
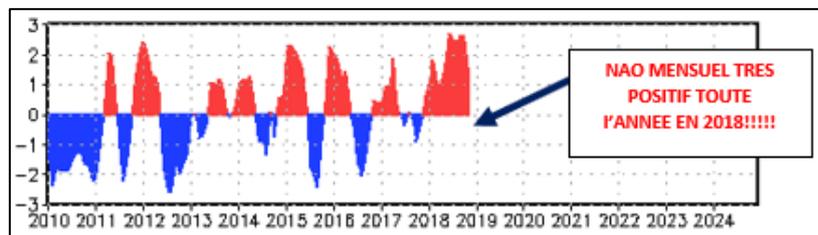
Si l'on met en parallèle la pression de chasse mensuelle (% de sorties) et les prélèvements mensuels (% ICP mensuels) on s'aperçoit qu'il y a une relation intime entre les deux comme le montre l'histogramme ci-dessous.



DISCUSSION

Le suivi de l'ICP individuel mensuel montre que cette dernière saison l'ICP d'octobre est le 2^{ème} plus mauvais après celui de 2004/2005.

Comme on peut le voir sur le graphique suivant l'indice NAO a été positif tout au long de la saison donc particulièrement défavorable à la migration sur le flux méditerranéen.



Si l'on va un peu plus dans le détail on note 2 périodes légèrement positives : 3^{ème} décade d'octobre et 3^{ème} de novembre que l'on retrouve bien dans nos ICP décadaires.

Bien que les ressources alimentaires aient été dans le département uniformément satisfaisantes les arrivées sporadiques de faibles quantités d'oiseaux ont favorisé leur dispersion. Ce n'est que classiquement en fin de saison que des regroupements se sont effectués ponctuellement là où la provende était restée abondante.

Nos "suivis interannuels" peuvent, chez les oiseaux migrateurs, nous apporter des informations permettant une meilleure connaissance de la dynamique des espèces ainsi que celle de leur répartition spatiotemporelle (dans tous nos suivis il faut relativiser le mois de février qui, au début de notre enquête ne comptait qu'une décade et qui, s'il en compte 2 depuis la saison 06/07, reste un mois "incomplet").

Si nos suivis doivent être interprétés avec prudence et gagneraient à être replacés et complétés par des études similaires à des échelons plus larges (régions), ils représentent de par leur périodicité annuelle, une valeur supérieure aux enquêtes décennales de ONCFS qui ne sont finalement que le reflet comparatif d'une saison tous les 10 ans !

En résumé :

Nos suivis montrent combien la présence des turdidés reste tributaire des conditions climatiques tant en amont pour la migration que localement pour les ressources alimentaires qui conditionnent des étapes migratoires plus ou moins longues et un hivernage plus ou moins hétérogène.

Rappelons que dans l'objectif d'une chasse durable aux turdidés les gestionnaires-chasseurs maralpains ont adopté à l'unanimité en Assemblée Générale un "plan de gestion agréé" pour les migrateurs terrestres qui comporte un PMA journalier de 20 turdidés (voir SDGC 2015).

Il est indispensable de continuer nos enquêtes qui sont concomitantes et complémentaires aux travaux menés par l'IMPCF et aux connaissances apportées par l'"Observatoire National Cynégétique et Scientifique sur les Migrateurs Terrestres" et ce particulièrement dans la période de bouleversement climatique que nous traversons.

Gérard AUROUSSEAU

Administrateur de la FDCAM

Le Service Technique de la FDCAM

ANNEXE

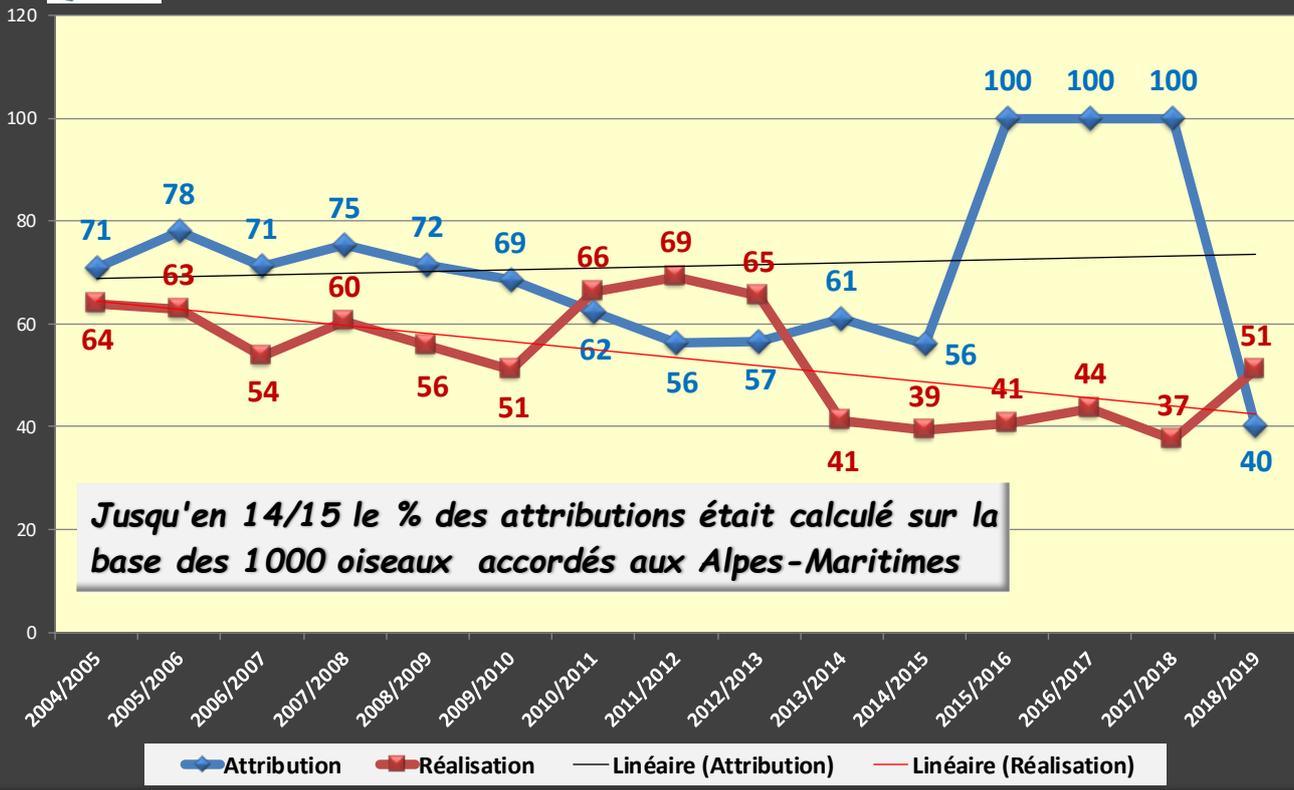
Nous vous proposons en annexe le suivi sur 15 saisons des prélèvements effectués à l'aide de "gluaux" dans les Alpes-Maritimes

Suivi des attributions et des prélèvements des turdidés chassables avec les "gluaux" dans les A.M (06)																	
Saison	Nombre de communes	Nombre de poseurs	Nombre de prises autorisées	% autorisé	Nombre de prises capturées par espèces						% Réalisation	Répartition					Attributions par poseur
					MUSICIENNES	MAUVIS	LITORNE	DRAINE	MERLE	TOTAL		Réal Musicienne	Réal Mauvis	Réal Litorne	Réal Draine	Réal Merle	
2004/2005	14	82	710	71	230	177	29	18		454	64	51	39	6	4	9	
2005/2006	14	88	780	78	203	206	49	32		490	63	41	42	10	7	9	
2006/2007	16	79	712	71	183	160	14	26		383	54	48	42	4	7	9	
2007/2008	16	77	753	75	218	172	44	21		455	60	48	38	10	5	10	
2008/2009	15	73	715	72	187	150	44	18		399	56	47	38	11	5	10	
2009/2010	15	78	685	69	185	127	17	20		349	51	53	36	5	6	9	
2010/2011	15	76	623	62	147	179	58	29		413	66	36	43	14	7	8	
2011/2012	15	70	563	56	192	137	30	30		389	69	49	35	8	8	8	
2012/2013	15	71	566	57	125	172	46	27		370	65	34	46	12	7	8	
2013/2014	15	71	611	61	130	84	12	16	10	252	41	52	33	5	6	4	9
2014/2015	15	60	561	56	103	80	19	10	8	220	39	47	36	9	5	4	9
2015/2016	15	60	1000	100	189	87	71	30	29	406	41	47	21	17	7	7	17
2016/2017	15	62	1000	100	217	117	60	24	18	436	44	50	27	14	6	4	16
2017/2018	15	61	1000	100	187	97	32	33	25	374	37	50	26	9	9	7	16
2018/2019	15	61	400	40	111	47	13	17	16	204	51	54	23	6	8	8	7

Depuis la saison 2015/2016 les Alpes-Maritimes avaient récupéré suite aux diverses interventions de la FDCAM, la totalité de leur quota soit **1000 oiseaux** mais en 2018/2019 le ministère a ramené le quota des Alpes-Maritimes à **400 oiseaux** !



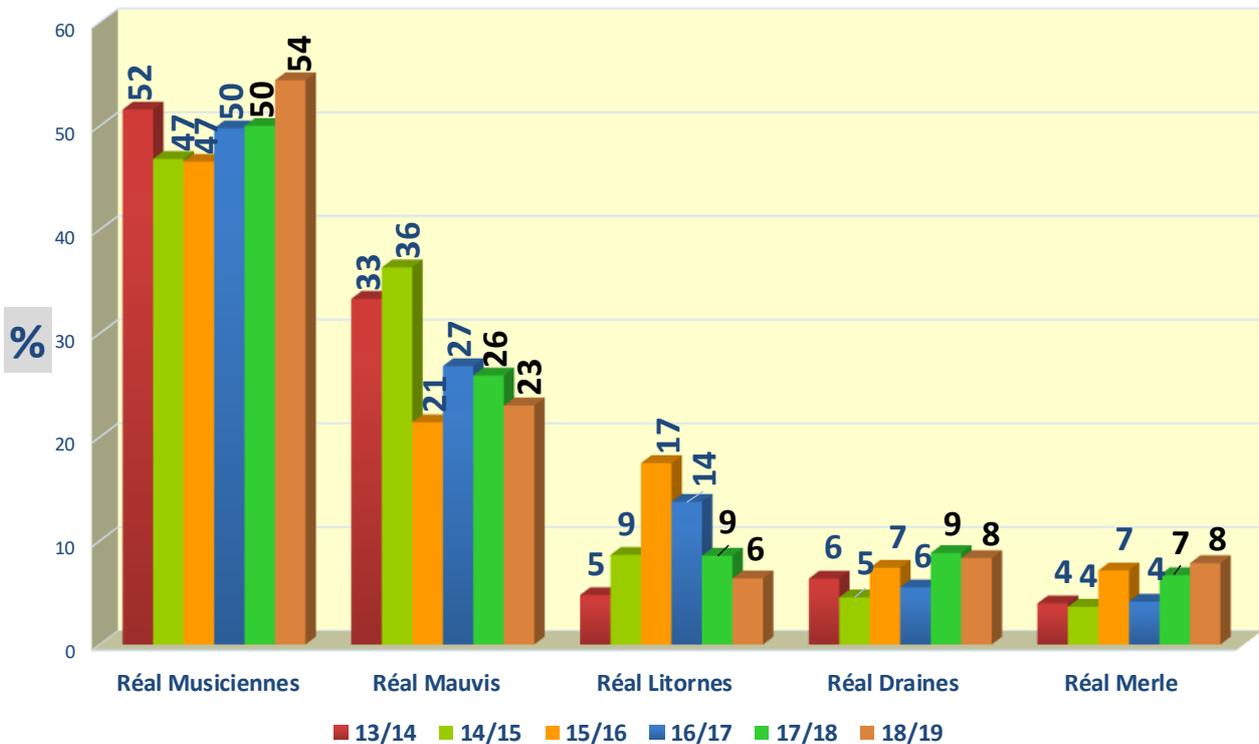
A.M - Evolution attributions/réalisations en % "gluaux"



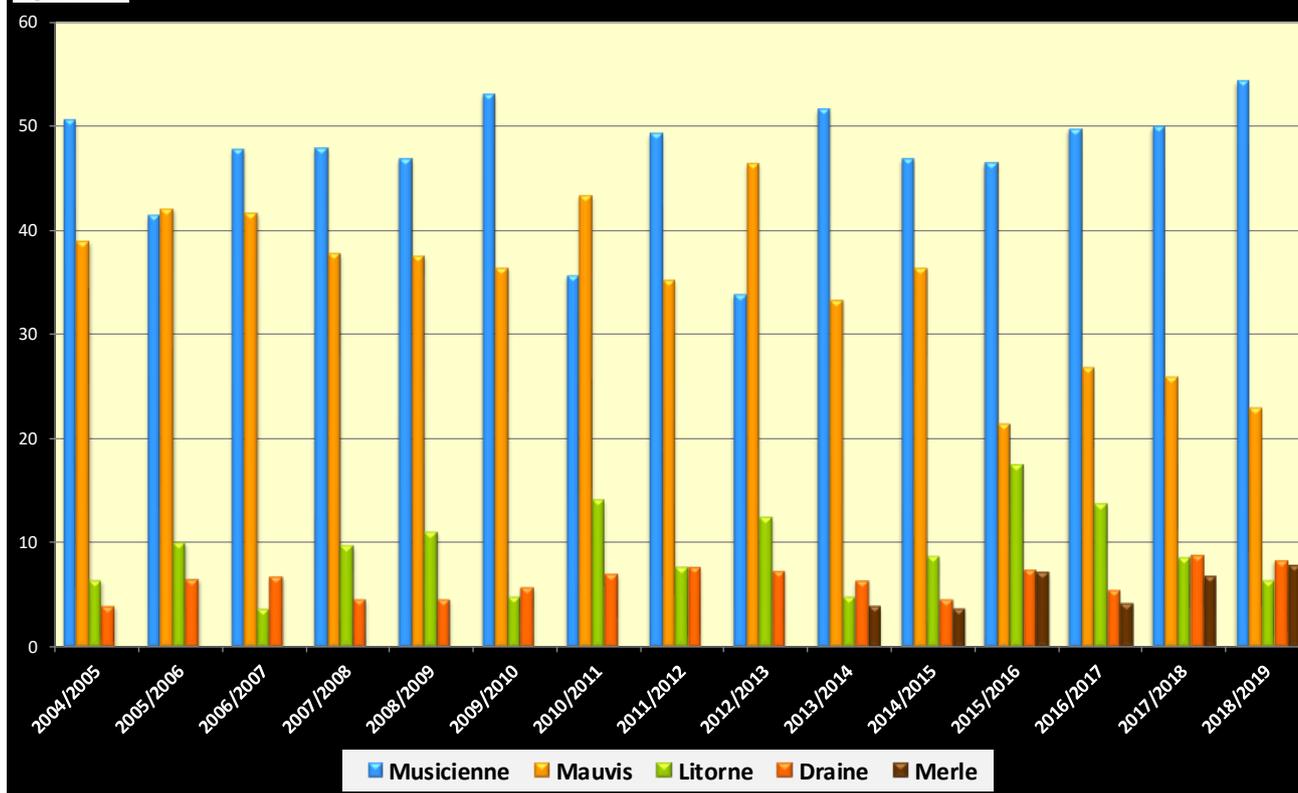
Le pourcentage des captures de 51% porte cette saison sur une attribution de 400 oiseaux, ce qui correspond à 204 turdidés chassables capturés.



Suivi des réalisations par espèces



La réalisation des captures à l'aide de gluaux se fait entre le 1^{er} octobre et le 10 décembre elle ne correspond pas, du moins pour cette dernière saison, à la répartition spatiotemporelle des oiseaux au décours de la saison de chasse complète.



La capture du "merle noir" n'est re-autorisée dans les Alpes-Maritimes que depuis la saison 2013/2014. On peut constater sur cet histogramme que les % de prélèvements les plus importants concernent les 2 espèces les plus emblématiques de turdidés à savoir la grive musicienne et la grive mauvis. On notera que cette chasse traditionnelle, avec des prélèvements en petite quantité, répond bien à l'arrêté du 17 août 1989 ainsi qu'à la Directive Oiseaux. Rappelons que les quotas dès lors qu'ils sont fixés dans le respect des clauses législatives dérogatoires européennes et répondent aux critères compatibles avec l'état de conservation des espèces (UICN) ne sont pas *des objectifs à atteindre* mais *un but à ne pas dépasser*.

Pôle relais "Migrateurs" - Données FDCAM à partir des carnets "glu".